

# Chronique archéologique 2003

Autor(en): **Baeriswyl, Jean-Marie / Banateanu, Dan Vlad / Blumer, Reto**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **6 (2004)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389053>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**jmb:** Jean-Marie Baeriswyl; **dvb:** Dan Vlad  
**Banateanu;** **rb:** Reto Blumer; **gb:** Gilles Bourgarel;  
**cb:** Carmen Buchiller; **ld:** Luc Dafflon;  
**sd:** Stéphane Dévaud; **pg:** Pascal Grand;  
**pj:** Philippe Jaton; **ck:** Christian Kündig;  
**mm:** Michel Mauvilly; **sm:** Serge Menoud;  
**cm:** Curtis Murray; **ddr:** Daniel de Raemy (SBC);  
**mr:** Mireille Ruffieux; **fs:** Frédéric Saby;  
**es:** Emmanuelle Sauter; **as:** Aude Schönenberger;  
**pav:** Pierre-Alain Vauthey; **hv:** Henri Vigneau

# Chronique archéologique 2003

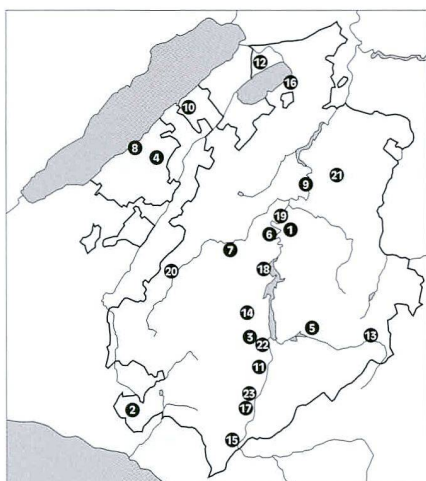


Fig. 1 Carte du canton avec répartition des sites

## Arconciel ① Es Nés 1

1205, 575 620 / 177 135 / 715 m

Fouille de sauvetage programmée (aménagement d'un nouveau lotissement), prospection magnétique et géoradar

Bibliographie: *AF, ChA* 1993, 1995, 13; *ASSPA* 86, 2003, 226 et 251; *AS*, 26, 2003, 2, 87; A.-F. Auberson *et al.*, «Arconciel, un arc-en-ciel de découvertes à travers les âges», *CAF* 5, 2003, 4-41, et plus particulièrement 6-9 et 17-26; *CAF* 5, 2003, 227.

Limitées au périmètre résidentiel de la *villa* gallo-romaine, les recherches qui se sont poursuivies sur le site d'Es Nés 1 ont porté principalement sur l'extrémité sud de la résidence du propriétaire, sur ses annexes ainsi que sur les aménagements extérieurs.

Un grand corps de bâtiment rectangulaire de plan axial (34 x 24 m) renfermant une série de pièces alignées au centre composait l'habitation principale. Les locaux ouvraient sur les portiques flanquant les longs côtés de l'ensemble contre lequel s'appuyaient à l'ouest deux volées d'escaliers et au nord des annexes. La salle souterraine (7,80 x 5,80 m) fermant l'édifice au sud-ouest a été entièrement évacuée. Deux soupiraux percés dans la façade sud du

bâtiment assuraient l'éclairage et l'aération du local excavé. Les parois étaient recouvertes d'un crépi au tuileau blanchi à la chaux sur lequel un blaireau, probablement piégé à l'intérieur du local lors de la construction, avait laissé d'innombrables griffures. Courant le long des murs, un drain entaillant profondément le substrat molassique collectait les eaux de ruissellement et les évacuait hors du bâtiment. Constitué principalement de gravats, le comblement de la salle a livré en particulier des enduits peints polychromes (II<sup>e</sup> siècle après J.-C.) résultant de l'effondrement des niveaux supérieurs de l'édifice; certains fragments montraient des oiseaux picorant des grains de raisins.

Une grande structure excavée de forme rectangulaire (12 x 6 m) a également été dégagée à 18 m au nord de l'habitation. Défonçant la molasse sur 0,60 m environ, elle était garnie sur le pourtour de nombreux poteaux équidistants qui renvoyaient à un coffrage en bois. Une large rainure perpendiculaire à l'un des longs côtés de la structure pourrait avoir servi à l'évacuation des eaux. La fonction de cet aménagement particulier reste à déterminer.

Une campagne de prospection géophysique (Jürg Leckebusch, Service archéologique du canton de Zurich) réalisée au sud de la zone fouillée, sur une vaste parcelle attenante au futur lotissement, a permis de localiser les thermes de la *villa* ainsi qu'une large voie menant à une grande structure circulaire. (pav, fs)

## Arconciel ① La Souche

1205, coordonnées exactes non précisées / 580 m

Fouille de sauvetage programmée (érosion)

Bibliographie: *CAF* 1, 1999, 58; *ASSPA* 82, 1999, 247; M. Mauvilly *et al.*, «La Sarine, un pôle dynamique de peuplement au Mésolithique», *CAF* 2, 2000, 52-59; *CAF* 4, 2002, 58; *ASSPA* 85, 2002, 277; M. Mauvilly *et al.*, «Du Paléolithique final à la fin du Mésolithique dans le canton de Fribourg, état de la question», *ASSPA* 85, 2002, 23-44.

Les mesures de protections prises en 1999 s'étant avérées partiellement insuffisantes, la réalisation d'une fouille de sauvetage dans cet abri fut alors décidée. Programmée sur plusieurs années dans le cadre d'un projet de chantier-école associant le SAEF et les universités bernoise, neuchâteloise et fribourgeoise (BENEFRI), l'exploration de la partie nord-ouest de l'abri (environ un tiers de la surface) a donc débuté en 2003.

Le projet de fouille concernait une surface triangulaire d'une vingtaine de mètres carrés, au pendage nord-ouest/sud-est très prononcé. Au-dessus des alluvions grossières formant la base du remplissage de l'abri se trouvait une succession de dépôts anthropisés ou non dont la puissance, suivant les secteurs, oscillait entre deux et quatre mètres.

Compte tenu de l'érosion différentielle qui a affecté le site, plusieurs horizons archéologiques appartenant à des phases d'occupations diachroniques ont été partiellement et simultanément explorés dans les différents secteurs ouverts. Les plus récents, au vu de la découverte de plusieurs armatures dites évoluées (fléchettes à base concave et pièces apparentées aux pointes dites de Bavans), peuvent être rattachés à un Mésolithique récent/final.

En outre, un rafraîchissement de quelques mètres de stratigraphie dans la zone nord-ouest de l'abri a permis d'étudier une portion de la partie inférieure du remplissage. Une alternance de limons d'inondation (?) de la Sarine et de phases d'occupations humaines remontant probablement au Mésolithique ancien/moyen (?) a pu y être observée (Voir «Etudes», pp. 82-101). (mm, ld)

## Bossonnens ② Château

1244, 554 700 / 152 320 / 750 m

Fouille de sauvetage non programmée (mise en valeur des ruines)

Bibliographie: I. Andrey, *Le château et le bourg de Bossonnens au Moyen Age*, Fribourg 1985.

Depuis 1996 des travaux de restauration ont été entrepris sur les ruines du château et du bourg de Bossonnens sous l'égide de l'Association pour la mise en valeur des vestiges médiévaux de Bossonnens. Compte tenu de la faible emprise ou de l'absence d'emprise dans le sous-sol, le SAEF s'était limité à un suivi ponctuel des travaux après en avoir étudié et approuvé les objectifs. Au printemps 2003, la vidange sauvage du donjon au moyen d'une pelle mécanique a impliqué une intervention urgente (fig. 2).



Fig. 2 Bossonnens/Château. Le donjon après vidange à la pelle mécanique

Le donjon carré, de 10 m de côtés, fait partie d'un ensemble de murs et de bâtiments érigés en gros blocs de poudingue extraits sur place avec des coins de bois. Le donjon, placé au sud, commandait l'un des accès au bourg. Il est lié à un mur d'enceinte qui se poursuit au nord-nord-ouest sur 30 mètres de longueur et protège une vaste construction de 15 m par 20 m accolée au donjon, laquelle correspond manifestement au corps de logis. A l'intérieur du donjon, un sondage manuel pratiqué à la base de l'excavation mécanique n'a pas permis d'atteindre le sol primitif, mais seulement une épaisse couche d'incendie, celui de 1475 probablement. Les maçonneries «cyclopéennes» de cette partie de Bossonnens sont si particulières qu'elles ne constituent pas un élément de datation. Seuls le plan de l'ouvrage et les données historiques permettent de situer la construction de cet ensemble à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Par contre, l'observation des traces de débitage des blocs, avec leurs encoches pour l'insertion des coins de

bois apportent la certitude que les deux blocs de poudingue situés à proximité du bourg, dans le bois, ne sont pas des pierres à cupules d'origine pré- ou protohistorique, mais simplement des blocs que l'on s'est apprêté à débiter au Moyen Age, en laissant ces encoches pour y loger un coin de bois. Si cette explication est plus prosaïque que les précédentes, elle met en évidence la maîtrise des carriers d'alors pour débiter une pierre dure avec des moyens simples: du bois et de l'eau.

Une fouille-école a été mise sur pied en 2004 pour

moraine indurée. Aucun cuvelage de bois n'a été observé à sa base. Condamné à l'époque romaine déjà, il a été comblé avec des pierres de toutes dimensions. Le matériel archéologique mis au jour, des tessons de céramique et de verre ainsi qu'un sesterce de Trajan (98-117), atteste l'utilisation de ce puits entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. Plusieurs tuiles à rebords découvertes alentour suggèrent la présence d'un habitat proche qui est probablement à rechercher sur le plateau couronnant la colline de Dardens. (pav)



Fig. 3 Bulle/Chemin de la Grande Gîte. Puits romain évidé

apporter des précisions sur ce château à l'architecture si particulière et sur son bourg. (gb)

#### Bulle ③ Chemin de la Grande Gîte

1225, 570 500 / 164 160 / 770 m

Fouille de sauvetage non programmée (construction d'une villa familiale)

Un chantier de construction installé dans un quartier de villas à la périphérie de Bulle, au sommet de la colline de Dardens, a révélé un nouveau puits romain (fig. 3), le quatrième recensé à ce jour sur territoire gruérien. La présence de vestiges romains sur ce chantier a été signalée au Service archéologique par M. Trezzini, ingénieur. Nous lui adressons ici nos vifs remerciements.

Aménagée sur un terrain présentant une légère dénivellation, la structure avait été partiellement éventrée par les machines de chantier. Conservé sur une hauteur de 2,70 m, le puits présentait une couronne de galets morainiques (diamètre externe 2,20 m, interne 1 m) qui reposait sur un niveau de

#### Bulle ④ La Pâla

NE, PRO

1225, 569 730 / 163 025 / 785 m

Fouille de sauvetage programmée (construction de la H 189)

Bibliographie: CAF 4, 2002, 59; ASSPA 85, 2002, 286-287; R. Blumer, «Archéologie de la route d'évitement H189 Bulle – La Tour-de-Trême: tout un programme!», CAF 5, 2003, 174-191; CAF 5, 2003, 227.

Ce site, localisé lors d'une campagne de sondages en 2001, présente un horizon archéologique diffus et vaste (7000 m<sup>2</sup>). En 2003, une surface de 1000 m<sup>2</sup> située à l'extrémité orientale a fait l'objet d'une fouille.

Cette intervention a notamment permis la documentation d'un poteau carbonisé enfoncé dans le substrat de moraine remaniée. Repéré lors d'un sondage préliminaire, il avait fourni une datation <sup>14</sup>C calibrée à 2 sigma entre 3700 et 3380 BC cal. (Ua-20074: 4810 ± 50 BP). A 10 m au nord-est, un bois horizontal carbonisé a été prélevé. Ces deux éléments indiquent une occupation durant le Néo-

lithique moyen dont les vestiges sont aujourd'hui presque intégralement érodés. Signalons la découverte, dans un remaniement sédimentaire récent, d'un grattoir en silex de patine grise aménagé sur un éclat de pleine taille par retouche abrupte et abattue.

A quelques mètres vers l'ouest, un vaste empierrement de 20 x 6 m orienté est/ouest a été intégralement fouillé. Il est constitué d'un agencement horizontal dense de blocs et de cailloux allochtones disposés sur une couche silteuse sans cailloux qui recouvre le substrat de moraine remaniée. Les deux tiers ouest de l'empierrement, très structurés, comprennent au moins cinq parements perpendiculaires dont trois sont constitués de deux rangs de blocs. Ces parements déterminent une partition de l'espace en deux cellules: à l'ouest, une pièce principale rectangulaire de 4 x 3,50 m de côté et, à l'est, une aire carrée de 3 m de côté. De nombreux tessons de poterie, dont un bord de jarre à profil en S et des tessons décorés de cordons horizontaux digités, ont été découverts en relation avec l'empierrement. Une concentration de tessons se trouve à l'est du parement le plus oriental, dans une zone de cailloux moins structurée. Trois groupes de pyrofracts et de roches rubéfiées ont été individualisés; deux d'entre eux sont associés à des zones charbonneuses et le troisième se trouve à l'intérieur de la cellule orientale. Signalons que l'angle d'un second empierrement de nature quasi identique a été partiellement documenté au nord-est du premier.

Ces vestiges sont interprétés, selon toute vraisemblance, comme des plates-formes de fondations d'habitats construits sur sablières surmontées de parois à cadre de bois. L'attribution de cette occupation à l'âge du Bronze devra encore être confirmée par des datations radiométriques et par l'analyse typochronologique du mobilier. (rb, es et as)

#### Bulle ③ Route de Riaz

BR

1225, 571 000 / 163 900 / 748 m

Fouille de sauvetage (construction d'un centre commercial)

C'est dans le profil nord d'une vaste excavation que fut repérée une concentration de fragments de céramique protohistorique, à laquelle étaient mêlées des esquilles d'os brûlés. Une fouille de sauvetage permit de préciser la nature de ces vestiges. Il s'agissait en fait d'une tombe à incinération qui s'inscrivait dans une fosse de forme rectangulaire. Partiellement détruite, la sépulture devait mesurer 0,90 à 1 m de longueur pour 0,80 m de lar-

geur. D'après les premières observations de terrain, les os calcinés semblent avoir été déposés en pleine terre dans la fosse, légèrement à l'écart d'un dense dépôt de récipients en céramique. Mais, seul le complément d'informations que devrait livrer la fouille en laboratoire de la partie de la tombe qui a pu être encore prélevée en bloc pourra valider cette hypothèse. Cette sépulture est attribuée à l'âge du Bronze final.

Compte tenu de l'intervention tardive et de l'absence de diagnostic archéologique pour l'ensemble de la zone excavée (plusieurs milliers de m<sup>2</sup>), la présence d'une nécropole demeure hypothétique. (mm, ld, pg)

#### Bussy ④ Champ au Dou 1 et 2

BR, LT

1184, 557 555 / 187 305 / 484,50 m

1184, 557 500 / 187 350 / 485 m

Fouille de sauvetage non programmée (construction des infrastructures d'un nouveau quartier)

L'aménagement d'un nouveau lotissement à la sortie du village de Bussy, en direction d'Estavayer-le-Lac, est à l'origine de la campagne de sondages qui a permis la découverte de ce nouveau site de l'âge du Bronze final (Bussy/Champ au Dou 1). Deux tranchées distantes de 5 m ont livré des structures archéologiques implantées à environ 1,40 m sous la surface du sol actuel. Une stratigraphie similaire a pu être observée dans les deux sondages: au-dessus d'une moraine plus ou moins remaniée se trouvaient des dépôts d'origine colluviale dont la puissance pouvait atteindre près de deux mètres. En fait, dans le détail, deux séquences sous influences anthropiques marquées se distinguaient aisément: - la première, qui se développait à environ 1 m de la surface, se démarquait des niveaux sus- et sous-jacents par un très fort enrichissement en paillettes de charbon de bois. Dans l'état actuel des recherches, et uniquement sur la base des quelques rares tessons de céramique récoltés, seule une attribution à la période médiévale au sens large, peut être proposée;

- la seconde, séparée de la précédente par une trentaine de centimètres d'épaisseur de limon pratiquement stérile, présentait une coloration plus ou moins grise. Atteignant une vingtaine de centimètres d'épaisseur, elle a livré une belle série de tessons de céramique appartenant à l'âge du Bronze final.

Dans un premier temps, l'intervention s'est limitée à la partie excavée du bâtiment devant être construit à cet emplacement. Dans cette zone, dans son ensemble pauvre en découvertes, seuls

un foyer (fig. 4) de forme ovale (1,30 x 0,70 m), à remplissage relativement dense de galets, ainsi qu'un groupe de pierres interprété comme un calage de sablière basse ont été minutieusement documentés.

Dans un second temps, et compte tenu de la richesse de la couche archéologique rencontrée dans le sondage 16, un deuxième secteur, bien que situé hors de l'emprise directe des travaux, a été ouvert. Si plusieurs décapages successifs ont amené la mise au jour d'une concentration relativement



Fig. 4 Bussy/Champ au Dou. Foyer

dense de matériel (tessons de céramique, fragments de galets éclatés au feu et restes fauniques principalement brûlés), la surface dégagée s'est en revanche révélée plutôt pauvre en structures puisque les seuls aménagements anthropiques rencontrés consistaient en trois trous de poteau sommairement aménagés.

L'extension du site pourra probablement être proposée d'ici la fin de la construction de ce quartier d'habitation, mais l'éclatement des différentes surfaces explorées rendra difficile les interprétations de l'organisation de cet habitat.

L'excavation d'une autre tranchée située en bordure ouest de la parcelle, a mis en évidence la présence de structures d'origine anthropique (Bussy/Champ au Dou 2). L'une d'elles est une fosse plus ou moins circulaire d'environ 1,10 m de diamètre aux contours diffus. Dans son remplissage légèrement charbonneux, nous avons mis au jour des éléments provenant d'une structure de combustion (gros nodules de terre cuite et charbons) associés à des fragments de plusieurs poteries, dont un pot orné d'un décor peigné, ainsi qu'une fibule fragmentée en fer (arc massif de section rectangulaire, ressort à quatre spirales et corde interne) et quelques rares esquilles d'ossements calcinés. La structure fortement arasée n'était conservée que sur cinq centimètres d'épaisseur. Bien que l'origine humaine des ossements ne

soit pas confirmée, nous sommes tentés d'interpréter cette fosse attribuée à La Tène finale comme une tombe à incinération ou, tout au moins, comme une structure liée au rituel funéraire.

Grâce à l'élargissement de la zone fouillée, nous avons pu documenter, dans la couche fortement érodée, les bases de deux autres fosses charbonneuses, aux dimensions comparables à la première. Elles ont également livré des résidus épars provenant d'une structure de combustion (terre cuite, galets chauffés, charbon), mais aucun autre mobilier permettant de préciser leur fonction.

Si l'interprétation de ces structures comme tombes venait à se confirmer, il faudrait rechercher sur la terrasse située en amont une possible extension de la nécropole. (ld, mm, hv, mr)

#### Charmey ⑤ Pertet

ME

1245, coordonnées exactes non précisées / 1705 m  
Prospection (programme de recherches concernant la fréquentation des Préalpes fribourgeoises durant le Mésolithique)

La poursuite des prospections dans la région du Gros Mont, sur le territoire de la commune de Charmey, a permis la découverte d'un imposant bloc (env. 18 x 5 x 5 m) à 200 m au nord-ouest du Chalet du Pertet, à proximité du petit col du Pertet à Bovet qui relie le Gros Mont au vallon du ruisseau de la Manche, sur territoire vaudois, dans lequel quelques indices d'occupations durant le Mésolithique ont été repérés (communication orale de P. Crotti et J. Bullinger que nous remercions).

Le bloc, orienté plein sud-ouest, présente un léger dévers dans sa partie nord. Un petit sondage (0,25 x 0,50 m), pratiqué à 1 m du rocher, a permis le dégagement d'un horizon de gélifraction enfoui sous à peine 0,05 m de terre végétale et contenant quelques éclats de radiolarites trahissant la présence d'une occupation préhistorique à cet endroit (abri contre bloc).

La réalisation d'investigations supplémentaires sur ce site sera nécessaire pour mieux en cerner les caractéristiques et en préciser la datation. (sm)

#### Charmey ⑤ Petit Mont, points 1, 2 et 2A

ME

1205, coordonnées exactes non précisées / 1560 m  
Sondages complémentaires (programme de recherches concernant la fréquentation des Préalpes fribourgeoises durant le Mésolithique)

Bibliographie: *ASSPA* 85, 2002, 277; *CAF* 4, 2002, 59-60; L. Braillard *et al.*, «Préalpes et chasseurs-cueilleurs en terres fribourgeoises, une vieille et longue histoire...», *CAF* 5, 2003, 42-71.

C'est dans le cadre des recherches concernant l'occupation des Préalpes fribourgeoises durant le Mésolithique que nous avons poursuivi la réalisation de sondages manuels sur plusieurs points de découvertes. Outre la pose d'un diagnostic archéologique permettant notamment d'appréhender l'intérêt scientifique de chaque zone, ces recherches visaient également à préciser l'état de conservation des «sites», le bilan de la campagne précédente ayant été plutôt alarmant dans ce domaine.



Fig. 5 Charmey/Petit Mont, point 2A. Vue générale du bloc servant de protection partielle au campement

Les résultats obtenus en 2003 sur le point 1, un site de plein air occupant une langue de terre surélevée et vallonnée bordant un ruisseau, confirment malheureusement le caractère naturellement très érodé de ce type de site qui a également été mis à mal par le pacage estival du bétail. En effet, sur les trois sondages réalisés, seul celui qui se trouvait à proximité de la partie sommitale de l'une des deux buttes a livré une demi-douzaine d'artefacts en roches siliceuses. L'absence d'horizon archéologique mérite également d'être soulignée. Quant aux artefacts, ils ont été principalement récoltés dans la faible couverture humique qui surmontait des dépôts argileux.

Une série de blocs de dimensions variées a été mise en évidence à une trentaine de mètres au nord du point 1. Des prospections de surface réalisées alentour avaient permis de mettre en évidence une fréquentation de cet espace durant le Mésolithique. Afin d'en préciser l'ampleur et la qualité, deux sondages furent réalisés contre les deux blocs les plus imposants (points 2 et 2A).

Si le premier, effectué au sud du bloc méridional, fut, avec la découverte de 24 artefacts en roches siliceuses seulement, plutôt décevant, le second a permis de confirmer l'existence d'une, voire plusieurs(?) occupations diachroniques s'appuyant contre la paroi nord de l'autre grand rocher (fig. 5). En effet, sur la surface ouverte (3 x 0,50 m), plus de 300 pièces ont été récoltées sur une épaisseur d'une quinzaine de centimètres en moyenne. Parmi elles, hormis plusieurs nucléus attestant d'activités de débitage sur place, se trouvent une

armature microlithique atypique, un grattoir et plusieurs pièces retouchées ou présentant des stigmates d'utilisation. Dans l'état actuel des données, seule une attribution générique au Mésolithique peut être proposée. (mm, sm, ld, jmb)

#### Corpataux ⑥ Les Sciaux

HA

1205, 573 600 / 176 685 / 685 m

Sondages mécaniques (diagnostic archéologique)  
Motivée par le projet de construction d'un nouveau quartier d'habitations à l'entrée de la commune de Corpataux et par les découvertes anciennes de vestiges protohistoriques à proximité, une campagne de sondages mécaniques fut réalisée en février 2003 (surface sondée env. 21 000 m<sup>2</sup>).

Outre la mise au jour d'un empièchement assurément récent, le temps fort de cette campagne réside incontestablement dans le fait qu'elle a permis la découverte d'un nouveau site qui, compte tenu d'une petite fibule en bronze à ressort court et

corde interne (fig. 6), peut être chronologiquement rattaché à l'horizon Hallstatt final/La Tène ancienne. Tant la localisation des vestiges archéologiques que leur distribution ou leur qualité permettent de conclure à l'existence d'une occupation dont nous n'avons apparemment touché que la périphérie méridionale. De toute évidence, le site se développe sur la terrasse, aujourd'hui «urbanisée», qui domine tout le flanc nord de la vallée sondée.

Une réserve sur la zone archéologique sensible a donc été apposée avec, comme conséquence, la réalisation d'une fouille de sauvetage préalable à la réalisation des futures constructions. (mm, sd, ld)

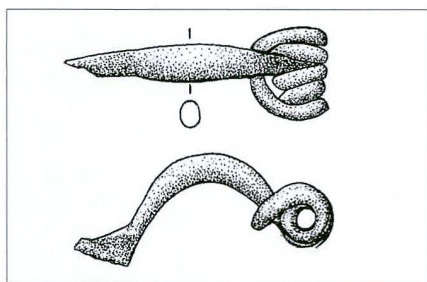


Fig. 6 Corpataux/Les Sciaux.  
Fibule en bronze (2:1)

### Estavayer-le-Gibloux 7

#### Pré de la Cure et Au Village

1205, 568 370 / 174 680 / 688 m

1205, 568 480 / 174 480 / 700 m

Fouille de sauvetage programmée (construction de bâtiments et aménagements divers)

Bibliographie: ASSPA 84, 2001, 237; CAF 3, 2001, 50 et 60; AS 26, 2003, 4, 39.

La multiplication des chantiers de construction au centre du village staviacois a permis de mettre en évidence certains secteurs de la villa gallo-romaine (datée entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> siècle après J.-C.) dont seule la partie thermale a été fouillée et, partant, d'en appréhender l'organisation générale. Ainsi, un long portique est apparu au sud des thermes; il encadrait une grande cour mettant vraisemblablement en relation la zone thermale avec la résidence du propriétaire située sous l'église actuelle. Le parcours était agrémenté de colonnes toscanes en molasse et de peintures murales polychromes. Ce portique avait succédé à un mur de clôture en bordure duquel a été découverte une fosse-dépotoir contenant plusieurs récipients en terre cuite, des plaques de calcaire poli ainsi qu'une épingle en bronze.

Un important projet de construction à l'est du village a par ailleurs donné l'occasion au Service archéologique d'organiser un chantier-école destiné

à la formation pratique des étudiants en archéologie des Universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg dans le cadre d'accords de collaboration (convention BENEFR). Au cours de leur stage, ceux-ci ont pu dégager l'extrémité d'un bâtiment large d'une douzaine de mètres (fig. 7), lequel oblitérait une première construction présentant des dimensions réduites (9 m) et une orientation légèrement divergente. Un long fossé courait le long du mur de façade nord. La fonction de ces bâtiments reste à déterminer. Leur implantation sur un terrain légèrement pentu, au milieu d'une grande dépression naturelle qui drainait les eaux de ruissellement de



Fig. 7 Estavayer-le-Gibloux/Au Village. Extrémité orientale du bâtiment dégagé lors de la fouille-école

R toute la zone, s'avère toutefois surprenante. A quelques dizaines de mètres de là, hors de l'emprise de fouille, un long mur rectiligne se poursuivant sur au moins 80 m a été repéré par photographie aérienne dans un secteur appelé «Au Grand Clos». (pav, ck)

### Estavayer-le-Lac 8

#### Rue et Porte du Camus

1184, 555 060 / 188 900 / 460 m

Fouille de sauvetage programmée (réfection de canalisations)

Les travaux de réfection des canalisations, qui ont touché la partie amont de la rue du Four et la rue du Camus jusqu'à la sortie de la vieille ville, soit le passage de la porte du Camus, ont fait l'objet d'une surveillance.

Tout le parcours à l'intérieur de l'enceinte médiévale du quartier de la Bâtiaz, dernière extension médiévale de la ville en 1338, n'a rien révélé, si ce n'est une coupe de terrain uniforme où le substrat naturel de molasse et de marne était coiffé par la couche de tout-venant qui forme le ballast du pavage actuel.

Le passage de la porte elle-même (fig. 8) n'a fait que mettre au jour les importantes fondations de béton réalisées en 1974 pour stopper le mouvement de déversement de l'ouvrage fortifié vers le

fossé. Le passage du pont a révélé l'évolution du franchissement du fossé à l'époque moderne. D'une largeur de 17 à 20 m, le fossé atteignait au plus une profondeur de 3,50 m à la hauteur de la porte. Étonnamment, cette dernière ne présentait aucune trace de pont-levis, d'ailleurs jamais mentionné par les sources écrites médiévales. Le premier pont devait donc être un simple ouvrage de bois dont on pouvait facilement démonter le platelage du tablier en cas de menace. La construction d'un ouvrage en pierre n'en a laissé aucune trace. La portée du nouveau pont a été réduite par le comblement du fossé côté ville, le remblai



Fig. 8 Estavayer-le-Lac/Rue et Porte du Camus. Vue générale de la porte du Camus et du pont avec, au premier plan, les restes de la voûte

étant soutenu par des murs. Le pont lui-même, un simple arc surbaissé en grès coquillier de la Molière, fait plus office de canal car sa portée de 1,90 m est plus courte que sa largeur (6 m). Le reste des maçonneries a été dressé en boulets morainiques auxquels ont été mêlés des moellons de pierre d'Hauterive, le tout étant lié par un mortier gris, peu chargé en gravier. Le caractère des maçonneries ainsi que les quelques tessons de céramique découverts dans les remblais situent cette construction à l'époque moderne, probablement au XVIII<sup>e</sup> siècle.

En 1974, ce pont a été élargi de 3,85 m pour créer deux trottoirs, afin de protéger les piétons de la circulation automobile, mais au détriment de l'aspect de la porte. Le canal, alors obstrué, a été détruit en 2003 pour céder la place aux nouveaux collecteurs. (gb, cm, ddr)

**Estavayer-le-Lac ⑨ Rue du Four 28 MA, MOD**

1184, 555 010 / 188 970 / 460 m

Analyse de bâtiment (travaux d'entretien)

Des travaux d'entretien nous ont permis d'analyser le rez-de-chaussée de cet immeuble adossé à l'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle et construit peu après la création du quartier de la Bâtiaz en 1338.

Ce bâtiment est l'un des rares du quartier à avoir conservé en partie sa façade primitive, en particulier la porte d'entrée avec son encadrement de molasse en arc brisé et chanfreiné (fig. 9). Il s'agit aussi de la première analyse archéologique de maison, même partielle, dans ce quartier de la ville



Fig. 9 Estavayer-le-Lac/Rue du Four 28. Vue de la façade principale

dont les dispositions urbaines ont été précisément établies au XIV<sup>e</sup> siècle. La première construction n'atteignait pas l'enceinte plus ancienne du faubourg des Chavannes, mais ménageait un espace de 3,50 m entre la façade et la muraille, primitivement fossé défensif, qui a joué ensuite le rôle d'une ruelle-égout, appelée fort suggestivement «ruelle du Merdasson» dans les textes anciens. Cette première construction remonte à 1340-1344 comme l'indiquent les poutres encore en place, côté rue. Les maçonneries ont été dressées principalement avec des boulets et quelques moellons de grès coquillier et de molasse. Les encadrements des ouvertures étaient en molasse taillée à la laye brettelée. Après 1401, un nouvel escalier d'accès à l'étage en pierre a très probablement remplacé un escalier de bois, entraînant une légère modification du solivage. Le mur d'échiffre a été dressé en moellons de molasse taillés à la laye brettelée. La partie

arrière de la maison a ensuite subi d'importantes reconstructions en 1701, en même temps que sa voisine située à l'est, entre les mains d'un même propriétaire (mur mitoyen oriental et solivage de la partie arrière, façade arrière à fenêtres rectangulaires à meneau en pierre de Hauterive) avant l'ajout d'une annexe dans l'ancienne ruelle-égout. (gb, ddr)

**Estavayer-le-Lac ⑨**

MA, MOD

**Rue de l'Hôtel-de-Ville 3**

1184, 554 835 / 188 820 / 455 m

Analyse de bâtiment (transformations)

Bibliographie: A. Lauper, «Petite promenade dans la ville gothique tardif», in: G. Bourgarel – A. Lauper – A.-C. Page, *Estavayer-le-Lac, le passé revisité*, (Pro Fribourg 109), Fribourg 1995, 9-12.

Le Service archéologique et le Service des Biens culturels ont entrepris des investigations dans cet immeuble du rang sud-est de la rue de l'Hôtel-de-Ville, en cours de transformation. Les recherches se sont limitées à l'emprise restreinte des travaux, les maçonneries ayant pu être observées au rez-de-chaussée, dans la pièce orientale, dans la cage d'escalier au premier et dans les combles.

Cette maison à arcades, l'un des deux témoins de ce type qui subsistent dans la rangée orientale de la rue, constitue certainement le plus bel exemple d'Estavayer-le-Lac. Les deux arcades en arc brisé retombent sur des colonnes trapues à base octogonale et chapiteau à larges feuilles aux nervures verticales terminées par des crochets. De telles maisons occupaient aussi la partie amont du rang ouest de la rue, lequel se poursuivait au-delà de la Grand-Rue, sur la place de l'Eglise faisant face à la collégiale Saint-Laurent et marquant ainsi clairement l'axe principal de la partie la plus ancienne de la ville. Au-dessus des arcades, les deux étages ont été dotés de nouvelles fenêtres au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que le rez-de-chaussée conservait ses percements de la fin du Moyen Âge. Une porte en arc brisé, entre deux larges baies aux arcs surbaissés, s'ouvrait certainement sur des boutiques qui devaient encadrer le couloir central menant à un escalier à vis en partie hors œuvre de la façade arrière (percements créés simultanément à l'escalier à vis en 1452-1453?).

Un important mur de refend coupe le rez-de-chaussée en deux et délimite la cave, implantée côté rue. Il est percé en son centre, dans l'axe de l'ancien couloir, d'une porte dont l'encadrement de molasse taillée à la laye brettelée, renforcé par deux massifs coussinets, révèle l'origine médiévale de la construction. Le mur mitoyen sud présente le même

appareil de blocs de molasse taillés à la laye brettelée et la poutraison du premier étage est liée à sa construction. A l'opposé, le mitoyen nord a été dressé en boulets à la base et en moellons d'une molasse friable, d'origine locale probablement. La poutraison du rez-de-chaussée y a été insérée après construction. Cette poutraison est formée de bois abattus en 1402-1403 (datations dendrochronologiques, LRD03/R5487). L'escalier à vis, les arcades et les percements de la façade sous arcades sont en grès coquillier, sauf la porte centrale qui est en pierre de Hauterive. La cage d'escalier à vis, la façade arrière et le mur délimitant la pièce ouest sont manifestement le fruit d'une transformation, le mur butant sur le solivage. Cette transformation serait à situer en 1452-1453, année d'abattage des bois formant les solivages du premier et du second étage, alors que les arcades pourraient être liées à la construction des parties les plus anciennes de la maison, soit le mitoyen nord et la poutraison du rez-de-chaussée. Malheureusement, il n'a pas été possible de faire le lien entre la poutraison du premier étage et les murs côté rue, les lambris masquant complètement ces éléments. Ces lambris sont liés aux transformations du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont vu la création d'un nouvel escalier à l'emplacement qu'il occupe encore actuellement au centre de l'immeuble, entraînant une nouvelle distribution des pièces qui a été conservée dans ses grandes lignes jusqu'à aujourd'hui.

Le début du XX<sup>e</sup> siècle a vu la reconstruction des volées d'escalier dans les étages et la création des premières salles d'eau face à la cage d'escalier et à côté des cuisines donnant sur la cour. Dans les combles, le conduit de cheminée en pierre montre que l'âtre occupait déjà cet emplacement à la fin du Moyen Âge. Au deuxième étage, contre le mitoyen nord, une seconde cheminée a pris place immédiatement à l'est du canal de celle du premier étage. La base de sa hotte est formée de bois chanfreinés posés en même temps que les solives moulurées du plafond en 1452-1453.

On peut regretter que l'immeuble ait été amputé d'une partie de ses combles, d'une pièce au rez-de-chaussée et de sa cave lors des transformations et reconstruction des maisons voisines durant ces quatre dernières décennies. (gb, ddr)

**Fribourg ⑨**

MA, MOD

**Abbaye de la Maignrauge**

1185, 578 600 / 183 230 / 547 m

Fouille de sauvetage programmée et analyse de maçonneries (transformation de l'ancienne abbatiale)

Bibliographie: M. Strub, *La ville de Fribourg: les monuments religieux I* (MAH 36, canton de Fribourg II), Bâle 1956, 131-146; G. Bourgarel, «La Maigrauge, un couvent de cisterciennes revisité par les archéologues», *CAF* 2, 2000, 2-17; *CAF* 5, 2003, 229; *ASSPA* 86, 2003, 262.

La mise en chantier de l'aile sud-ouest de l'abbaye de la Maigrauge a permis de compléter les recherches sur cette partie qui abritait l'abbatiale avant l'incendie de 1660. Les fouilles ont couvert tout l'intérieur du rez-de-chaussée et du premier étage, ainsi qu'une partie externe, à proximité immédiate, au nord de la construction.

L'analyse étayée par les datations dendrochronologiques révèle quatre phases de construction au XIII<sup>e</sup> siècle. Le premier mur de clôture a été dressé entre 1255 et 1261 et l'ancienne abbatiale a vu son premier niveau construit en 1261 et aménagé en 1262. Le premier étage a été érigé vers 1291.

Le plafond mouluré du rez-de-chaussée remonte à 1431 comme le sol de carreaux de terre cuite qui était encore conservé sur la moitié sud du premier étage. Au premier étage, le plafond remonte à 1544/1545 datant ainsi les transformations qui ont donné son aspect actuel au bâtiment avec l'ajout d'un étage. Ce niveau était subdivisé en deux dès ce moment, la pièce sud abritant une cuisine et celle du nord une chambre, celle de la mère abbessse jusqu'à l'incendie de 1660. Enfin, au rez-de-chaussée, la fenêtre nord n'a été percée qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, son linteau interne en bois remontant à l'année 1599. (gb)

## Fribourg ⑨

MA, MOD

### Cathédrale Saint-Nicolas

1185, 578 960 / 183 910 / 582 m

Fouille de sauvetage programmée, analyse d'élévations (restauration de la cathédrale)

Bibliographie: M. Strub, *La ville de Fribourg: les monuments religieux I* (MAH 36, canton de Fribourg II), Bâle 1956, 399-402; P. Eggenberger – W. Stöckli, «Neue Untersuchungen zur Baugeschichte der Kathedrale Freiburg», *FbG* 61, 1977, 43-65; I. Andrey – H. Schöpfer (éd.), *La restauration du portail occidental de la Cathédrale St-Nicolas de Fribourg* (Patrimoine fribourgeois 9), Fribourg 1998; A. Genoud, «Marques de tâcherons sur les édifices de Fribourg», *IAS*, nouvelle série XXXIX, 1937, 218-233, 323-337.

Le Service archéologique assure un suivi régulier des étapes de restauration de la cathédrale. En 2003, le renforcement du beffroi a permis de réaliser le relevé pierre à pierre partiel du deuxième étage de

la tour et de compléter ainsi le relevé systématique des marques de tâcherons entrepris depuis la restauration des voûtes de la nef centrale en 1988. A cette occasion la datation dendrochronologique du beffroi des deux chambres des cloches a été réalisée. Dans la nef, l'analyse archéologique du bas-côté sud de la cinquième travée a été réalisée par l'Atelier d'archéologie médiévale de Moudon, complétée par le SAEF qui a effectué la fouille partielle de la chapelle latérale sud de cette travée pour remédier aux infiltrations d'eau et compléter les observations.

server le raccord avec la quatrième travée, mais un changement de matériau dans les fondations, où la molasse se substitue au tuf, semble bien marquer cette limite qui n'a pas pu être dégagée au niveau des fondations et qui a été détruite en élévation lors de la construction de la chapelle latérale vers 1750. A l'époque moderne, avant 1648 ou à ce moment, la croisée d'ogives du bas-côté sud et l'arcade donnant sur la nef centrale ont été réparées suite à des mouvements importants. L'arcade a été renforcée par une bande de fer et des cla-

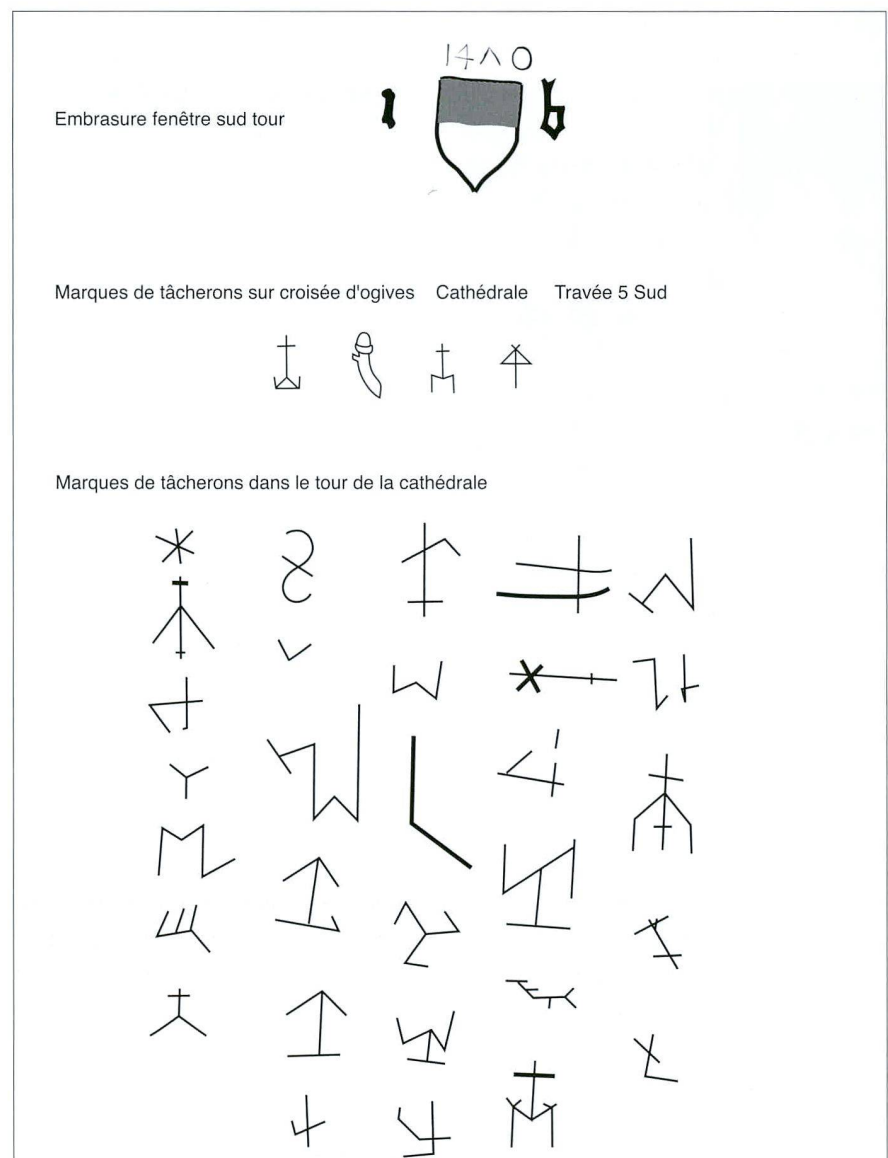


Fig. 10 Fribourg/Cathédrale. Marques de tâcherons relevées sur les arcs du bas-côté sud de la cinquième travée et au deuxième étage de la tour

La cinquième travée s'inscrit dans une étape de construction qui comprend aussi la tour jusqu'à la partie inférieure du deuxième étage et le couvrement de l'ensemble de la nef centrale. Selon Marcel Strub, ces travaux ont été réalisés entre 1370 et 1430. L'emprise des travaux n'a pas permis d'ob-

veaux de la croisée ont été remplacés et fixés à l'aide de tiges métalliques. Probablement simultanément, le parement oriental a été entièrement repris, faisant disparaître les traces d'une fenêtre qui a pu précéder la chapelle du Saint-Sépulcre. Dans le sol, des sondages ont permis d'atteindre



le premier dallage de molasse qui laissait apparaître une pierre tombale portant un W et un écu figurant une herse remontant au XVII<sup>e</sup> siècle selon toute vraisemblance. Ces sondages ont également mis au jour la base de l'ancienne façade sud et deux tombes antérieures à la chapelle latérale, situées au pied de la façade primitive, à l'extérieur. Ils ont aussi livré quelques objets parmi lesquels une monnaie (non déterminée).

Les investigations dans le deuxième étage de la tour et les chambres des cloches ont couvert deux étapes de la construction de Saint-Nicolas: celle qui touche la cinquième travée et celle qui a vu l'achèvement de la tour à partir de 1470. La limite entre ces deux étapes se situe précisément au niveau du deuxième étage de la tour, comme cela avait été supposé par Strub. Cette limite n'est pas perceptible au niveau de l'appareil ni des mortiers, mais elle est marquée par une concentration de marques de tâcherons placées entre cinq et sept mètres de hauteur. Ce sont en tout 32 marques différentes qui ont été relevées (fig. 10). Certaines sont nouvelles, mais la plupart avaient déjà été répertoriées. La synthèse des relevés systématiques des marques lapidaires reste à faire. Nous constatons qu'en l'état actuel des recherches, certains tâcherons auraient travaillé sur le chantier de quelques décennies à environ un siècle. Ces marques ont pu être transmises de père en fils comme ce fut le cas des Felder, ou de maître à apprenti. Pour la grande majorité, elles appartiennent à l'étape qui a vu la construction de la cinquième travée, du bas de la tour et du couvrement de la nef, et dont la chronologie pourra probablement être affinée. En effet, hormis une marque commune, le deuxième étage de la tour et le bas-côté sud de la cinquième travée ont reçu des marques différentes. Il est aussi clair que la concentration de marques à mi-hauteur du deuxième étage désigne un arrêt des travaux vers 1430.

La date de la reprise de la construction de la tour nous est donnée par l'inscription qui a été ciselée dans l'ébrasement du piédroit ouest de la fenêtre sud, à une hauteur de 6 m (écu de la bannière de Fribourg entre les lettres «i» et «b» et surmonté de la date 1470, voir fig. 10). La chronologie de l'avancement des travaux est confirmée par la datation des châssis de chêne des deux chambres des cloches. Le premier a été réalisé avec des bois abattus en 1471/1472, en même temps que les deux sommiers d'épicéa qu'on croyait être des renforts plus tardifs, et le second, en 1479/1480. Le renfor-

cement du châssis des deux chambres en 1505/1506 est assurément lié à l'installation des cloches de Sainte-Marie et de Sainte-Catherine, bénites par l'évêque de Lausanne en 1506 précisément. Le second châssis a encore été renforcé latéralement en 1511. Notons que pour les deux chambres et leur premier renforcement, les sources historiques et les datations dendrochronologiques (réf. LRD03/R5320) coïncident à l'année près; les bois ont donc été mis en œuvre l'année même de leur abattage. (gb)



Fig. 11 Fribourg/Grand-Belluard. Vue générale du sud; au premier plan dans l'ombre, le fossé; à droite, le mur d'escarpe du chemin couvert; au centre, le Grand-Belluard de 1490-1499

## Fribourg ⑨

MA, MOD

### Grand-Belluard et jardins du quartier d'Alt

1185, 578 404 / 184 179 / 625 m

Fouille de sauvetage programmée (réfection de la place de jeux)

Bibliographie: M. Strub, *La ville de Fribourg: introduction, plan de la ville, fortifications, promenades, ponts, fontaines et édifices publics* (MAH 50, canton de Fribourg I), Bâle 1964, 170-177, 187-191; S. Morgan, «Etude comparative de cinq projets de fortifications bastionnées pour la ville de Fribourg (1634-1709)», *FbG* 72, 1995, 221-275; G. Bourgarel, «Le canton de Fribourg», in: B. Sigel (éd.), *Stadt- und Landmauern 2*, Zürich 1996, 101-126; G. Bourgarel, *La porte de Romont ressuscitée* (Pro Fribourg 121), Fribourg 1998, 11-30.

L'abaissement du sol de 1,50 m pour la création d'un nouveau terrain de basket au pied du Grand-Belluard (1490-1499) a fait l'objet d'un suivi attentif par le Service archéologique. Il s'agissait essentiellement de repérer les fossés et l'éventuelle contrescarpe qui auraient pu compléter les défenses

du Grand-Belluard (fig. 11). Vu la nature des éléments qui étaient attendus, il n'était pas question d'effectuer une fouille manuelle, mais de suivre l'excavation mécanique et de compléter les observations par des coupes.

Nos attentes n'ont pas été déçues: deux fossés se dessinaient parfaitement dans le substrat morainique compact du secteur. Le premier, d'une largeur de cinq mètres, suivait simplement la muraille du Grand-Belluard. Le second, prenant naissance dans le premier, au centre de l'arrondi du Grand-Belluard,

suivait une ligne oblique par rapport à l'enceinte du début du XV<sup>e</sup> siècle, en direction du sud et parallèlement à un mur situé entre ce fossé et l'enceinte du début du XV<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'en fin d'excavation qu'il a été possible de comprendre que ce système de défense se rattachait aux ouvrages du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette découverte, si modeste soit-elle, est capitale pour saisir l'ampleur et la nature des travaux de renforcement des défenses de la ville, conçus et réalisés par Jean-François Reyff, selon ses projets de 1650 et 1656 dont les plans ont disparu. La construction de la tour des Mouches en remplacement de la double porte de l'Auge, l'enceinte de l'Auge et ses digues, la reconstruction de la porte du Stalden et une muraille à la Grand-Fontaine font partie de cette première étape à quoi s'ajoutent la reconstruction de la muraille à l'est de la porte de Morat et la modernisation de son belluard, en 1647. La seconde étape est marquée par la modernisation du front occidental de l'enceinte et la construction d'un bastion près de la porte de Bourguillon pour renforcer le flanc sud en 1664.

La ligne de défense occidentale n'est connue que par le relevé de Pierre Sevin en 1696 (conservé aux AEF) et sa partie sud par des vues du XIX<sup>e</sup> siècle (Ph. de Fégely, 1809; J. Kappeler vers 1830) qui ne donnent des détails précis que de la porte de Romont et de sa redoute partiellement fouillée en 1987 et 1994. Comprenant un ouvrage à cornes aux Grands-Places et des places d'armes protégées par un chemin-couvert dessinant des triangles allongés entre les tours, de la porte de Romont à la tour du Blé, les étangs se substituant aux places d'armes entre la tour d'Aigroz et la porte des Etangs, ces ouvrages paraissent n'avoir été que de simples levées et fossés de terre, à l'exception de la redoute de la porte de Romont. En fait, l'escarpe des chemins-couverts était constituée d'un mur d'une épaisseur de 1,35 m, au parement de grands moellons de molasse bruts d'extraction. Ces maçonneries correspondent aux fondations et s'enfoncent à une profondeur d'au moins 1,60 m dans le terrain, ce qui laisse supposer une élévation d'une hauteur équivalente. La somme de ces ouvrages remparés représente une longueur d'environ 950 m, soit plus de 4000 m<sup>3</sup> de maçonneries et quatre ou cinq fois plus de terre déplacée, à quoi s'ajoutent encore la redoute, son cavalier et son mur de contrescarpe. Ces chiffres donnent l'ampleur des travaux pour lesquels le pape Alexandre VII a versé la somme de 30752 livres en 1662, Fribourg étant alors terre catholique cernée par la Berne protestante et ses conquêtes.

En tenant compte des travaux réalisés durant la première étape et du bastion de Bourguillon, les fortifications du XVII<sup>e</sup> siècle atteignent une ampleur proche de celle des fortifications réalisées entre 1370 et 1420, sans les quinze tours construites durant ce laps de temps que nous avons désigné comme l'âge d'or des fortifications fribourgeoises. Sachant que les défenses de la ville sont restées faibles à l'époque moderne, ces chiffres mettent aussi en évidence les moyens considérables qu'il fallait mettre en œuvre pour assurer une défense urbaine efficace contre les progrès de l'artillerie. Plus la puissance et la portée des canons augmentaient, plus il fallait que les fortifications s'étendent et s'abaissent. Le stade ultime de cette évolution fut atteint lorsque la superficie des défenses a été équivalente à celle de la ville à protéger, comme ce fut le cas à Vienne notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais cette cité était encore la capitale d'un empire doté d'autres moyens que celle d'un canton suisse. Tant et si bien que le Gouvernement fribourgeois a renoncé à cet effort d'adaptation dès 1710, se

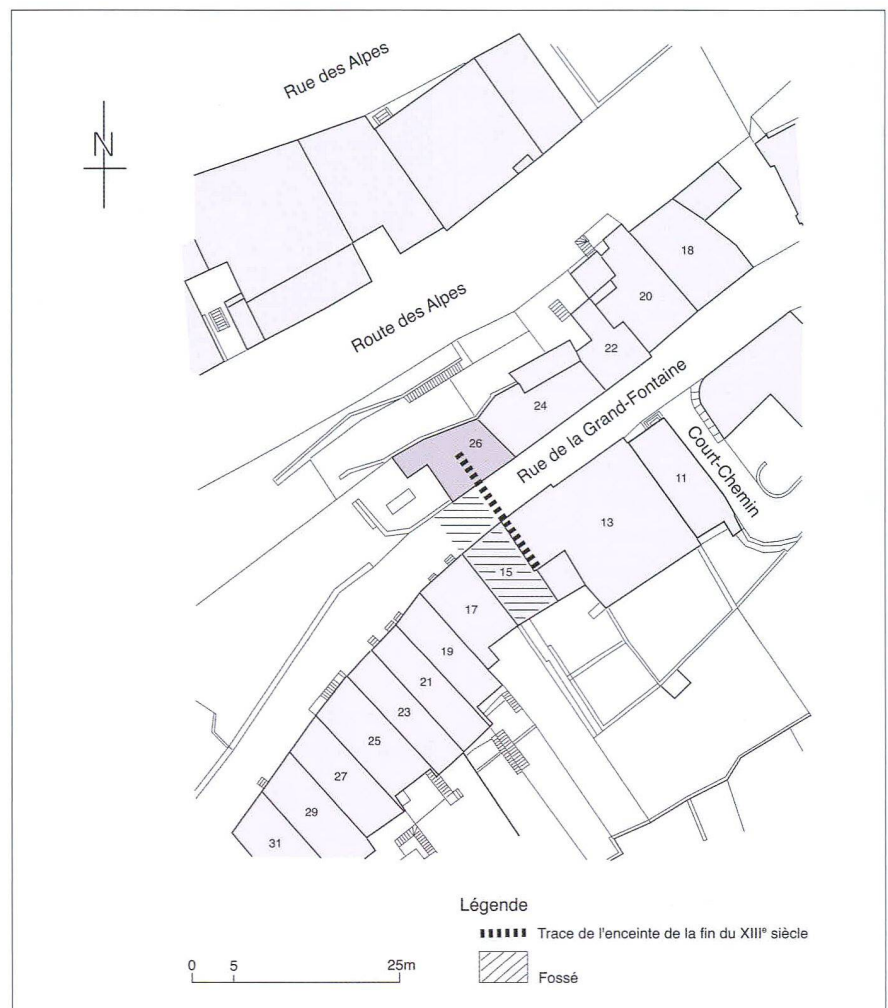
contentant seulement de quelques nouveaux corps de garde et laissant à l'état de projets l'adaptation des fortifications. (gb)

**Fribourg** ⑨ **Grand-Fontaine 26** MA, MOD  
1185, 578 670 / 183 750 / 585 m

Fouille de sauvetage programmée et analyse de maçonneries

Bibliographie: M. Strub, *La ville de Fribourg: introduction, plan de la ville, fortifications, promenades, ponts, fontaines et édifices publics* (MAH 50,

Phase 1: le mur mitoyen oriental conserve au nord des restes de maçonneries médiévales appartenant probablement à la maison voisine, en amont. Les vestiges de ce bâtiment sont apparemment contemporains ou légèrement postérieurs à la construction de la porte de la Grand-Fontaine, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La muraille elle-même, non conservée, a été détruite lors de la construction de la maison actuelle (phase 4) dont la façade ouest est située trois mètres en aval de l'enceinte.



**Fig. 12** Fribourg/Grand-Fontaine 26. Plan de situation avec le tracé de l'enceinte de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle

*canton de Fribourg* I), Bâle 1964, 45, 49-50, 119, 122, 133, 135; ASSPA 86, 2003, 263-264; CAF 5, 2003, 231-233.

Le bâtiment (fig. 12) est implanté à l'amont de la chaussée et adossé à la falaise au nord. Il forme la tête aval d'un rang de maisons et les travaux, menés par l'architecte-proprétaire, s'y déroulent par intermittence.


Les découvertes se résument en quatre phases principales.

Phase 2: les vestiges d'une maison de pierre de deux étages adossée à la muraille sont lisibles sur le mur mitoyen est. Cette construction, telle que la représente Grégoire Sickinger, était manifestement sans toit en 1582.

Phase 3: une grande ouverture couverte d'un arc surbaissé a été percée dans le mur mitoyen oriental et une arcade en anse de panier a été construite côté rue, soit la façade sud d'un bâtiment largement ouvert qui pourrait avoir abrité un lavoir au

XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit manifestement du petit bâtiment que représente Martin Martini en 1606 à l'emplacement de la maison sans toit de 1582.

Phase 4: cette «halle» a cédé la place au bâtiment actuel dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, avec extension de la surface bâtie en aval. Par la suite, une annexe a été ajoutée au nord-ouest. (ck, gb)

**Fribourg**  **Grand-Rue 10** **MA, MOD**  
1185, 578 880 / 183 810 / 588 m

Fouille de sauvetage programmée et analyse d'élévation (rénovation du bâtiment)

Bibliographie: P. de Zurich, *Le canton de Fribourg sous l'ancien régime (LMB XX)*, Zurich/Leipzig 1928, LXVII, pl. 24.4, 49; M.-T. Torche-Julmy, *Poêles fribourgeois en céramique*, Fribourg 1979, 222-223; *ASSPA* 86, 2003, 264-265; *CAF* 5, 2003, 233.

Les investigations qui se sont poursuivies dans cet important immeuble du rang sud de la Grand-Rue sont restées nettement plus limitées dans les étages, où l'emprise des travaux était plus faible. Il a été possible de définir une partie des anciens niveaux de toitures des deux maisons médiévales et de compléter les observations, sans pouvoir faire d'analyse exhaustive, la plupart des crépis ayant été conservés soit parce qu'ils étaient en bon état, soit parce qu'ils portaient des décors peints des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Ces décors devaient couvrir l'ensemble des pièces habitables et les espaces de circulation.

Par ailleurs, les 93 échantillons de bois prélevés en 2002 dans les sous-sols et au rez-de-chaussée ont été datés et, pour compléter les données chronologiques, 25 autres échantillons ont été prélevés dans les combles et deux au rez-de-chaussée (réf. LRD03/R5352 et R5352APR). Au sud-ouest, aucun prélèvement n'a pu être effectué sur le plafond à caissons du grand salon, car son châssis n'a pas été dégagé: le sondage avait montré que les déformations ne présentaient aucun risque pour la statique. Il faudra attendre une prochaine restauration pour pouvoir atteindre à coup sûr des bois d'origine, les observations ayant révélé que de nombreux éléments avaient été remplacés en 1919. Enfin, les 365 kilos de catelles découverts en 2002 ont été dessalés et triés en vue des essais de remontages. Ce sont près d'une cinquantaine de types différents qui composent ce lot couvrant une période du milieu du XV<sup>e</sup> à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. A ceci s'ajoutent quelques fragments du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette variété de types, la présence de pièces intactes et le contexte de la découverte suggèrent un dépôt en vue de réutilisations pour des réparations

ou le remontage de poêles d'occasion. L'hypothèse que les plus belles pièces de ce lot proviennent des premiers poêles (1516) des deux salles du Conseil de l'Hôtel de Ville reste actuelle. (gb)

**Fribourg**  **MA, MOD**  
**Place du Petit-Saint-Jean 29**

1185, 579 350 / 183 620 / 535 m

Fouille de sauvetage et analyse non programmées (transformation du bâtiment)

Bibliographie: *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 75.



**Fig. 13** Fribourg/Place du Petit-Saint-Jean 29. Colonne de trumeau du premier étage, XV<sup>e</sup> siècle

Les transformations, dans cette maison incendiée et reconstruite en 1955 aux dires de son ancien propriétaire, ne devaient *a priori* pas révéler de découverte importante. En fait le bâtiment n'avait que peu été touché par les flammes et surtout il avait été sommairement réparé et habillé de nouveaux revêtements masquant une riche substance historique et de graves problèmes statiques.

Les premières investigations avaient montré que la façade-pignon – l'immeuble étant situé à la tête du rang sud-ouest de la place – remontait vraisemblablement au XIV<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de la plus ancienne phase conservée. Au nord, côté place, la façade a été reconstruite simultanément à la pose de nouveaux plafonds dans les pièces donnant sur la place. Ces plafonds, identiques à celui de la Samaritaine 16, sont liés à la façade sur rue et font remonter ses remplages aveugles à 1385 (datation dendrochronologique, LRD04/R5497), étoffant ainsi le corpus des dates de ces fenestragés si particuliers à Fribourg. Au premier étage, une colonne octogonale

(fig. 13) allège le trumeau entre deux des trois fenêtres géminées comme à la place du Petit-Saint-Jean 37. La partie arrière a vu ses plafonds remplacés en 1473. La façade arrière et la poutraison du deuxième étage sud ont encore été reconstruites en 1616 simultanément à la création de la cave donnant sur la cour. La maison offrait alors une distribution usuelle à Fribourg, soit des pièces habitables donnant sur les façades et au centre, les cuisines à l'est et la cage d'escalier à l'ouest, au même emplacement qu'aujourd'hui. Ajoutons encore, dans la partie arrière, une cave, et au premier étage un couloir qui menait à des latrines ou à des galeries plaquées à la façade sud. Ces dispositions n'ont fait manifestement que reprendre celles d'origine, les diverses parties de la maison n'ayant pas été reprises simultanément. (gb, sd)

**Fribourg**  **MA, MOD**  
**Place du Petit-Saint-Jean 39**

1185, 579 400 / 183 680 / 540 m

Fouille de sauvetage et analyse programmées (transformation de caves)

Bibliographie: H. Schöpfer, *Fribourg, arts et monuments*, Fribourg 1981, 34; *AF, ChA* 1994, 1995, 35-44. Les transformations des caves de cet immeuble pour en faire une salle de concert impliquaient des investigations archéologiques. Les trois caves actuelles ont été créées dans deux anciennes maisons mitoyennes réunies dans le bâtiment qui forme de nos jours la tête du rang sud de la place, à proximité du pont de Berne.

A l'ouest, les deux caves ont été implantées dans un bâtiment de plan trapézoïdal (longueur 13-14 m, largeur 5-8 m). Les maçonneries prennent appui sur la maison voisine dont les parties les plus anciennes remontent à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Elles montrent une seule étape de construction pour la partie nord, la première cave étant plus courte de trois mètres. La voûte fait partie de cette première étape. A l'arrière, la petite cave voûtée a manifestement été ajoutée lors de l'importante transformation de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle qui a englobé les trois caves étudiées ainsi qu'un bâtiment à l'est dans la construction actuelle.

A l'est, la cave n'offre que 3 m de largeur dans l'œuvre et une profondeur d'au moins 14,50 m, le mur arrière ayant été reconstruit lors des transformations de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, simultanément à la construction de la voûte. Les similitudes entre les deux mitoyens suggèrent que ces deux maisons ont été construites simultanément, après le n° 37, mais encore au XV<sup>e</sup> siècle.

Bien que limitées, les investigations ont montré une implantation tardive des maisons qui se trouvent entre le n° 35 de la place du Petit-Saint-Jean et l'enceinte construite entre 1376 et 1418, mettant en évidence la colonisation progressive des berges de la Sarine. (gb)

**Fribourg ⑨ Rue des Forgerons 15 MA, MOD**  
1185, 579 380 / 183 830 / 540 m

Analyse de sauvetage non programmée (restauration du bâtiment)

Bibliographie: H. Schöpfer, *Fribourg, arts et monuments*, Fribourg 1981, 35.

La restauration des façades et de la toiture de cet immeuble qui jouxte l'enceinte de l'ancien faubourg des Forgerons, incorporé à la ville en 1253, a impliqué une intervention rapide du SAEF. Surplombant la Sarine, le bâtiment doit son aspect actuel, avec deux niveaux de sous-sol, le rez-de-chaussée et trois étages sous un toit mansardé, à une importante transformation des années 1720 ou 1730.

Le décrépiage des façades a révélé deux étapes de construction plus anciennes. La première, conservée jusqu'au milieu du premier étage, porte les traces d'un violent incendie sur son appareil régulier de molasse. Les étroites ouvertures aux encadrements largement chanfreinés qui s'ouvraient sur les deux niveaux de sous-sol permettent d'affirmer que les traces de feu sont bien celles de l'incendie provoqué par les Bernois lors de leur incursion de 1340. Ces ouvertures hautes et étroites ne sont pourtant pas les meurtrières d'une éventuelle maison forte qui aurait pu jouxter la porte de ville, mais de simples jours de caves, comme le prouve la présence d'une porte s'ouvrant sur la Sarine au deuxième sous-sol. Aucune trace de reconstruction immédiatement postérieure à l'incendie n'a été repérée; on s'est alors probablement contenté de rétablir les planchers et les toitures. Signalons qu'en 1340, le bâtiment avait déjà subi quelques transformations, ce qui permet de faire remonter sa construction au XIII<sup>e</sup> siècle.

Au XVI<sup>e</sup> siècle selon toute vraisemblance, une première transformation importante a vu le changement des percements à tous les niveaux, sauf au troisième étage ajouté au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le deuxième a peut-être été construit à cette époque et les façades ont été crépies pour recevoir des décors peints. Les niveaux des planchers ont alors été maintenus, mais ils ont été remaniés à partir du rez-de-chaussée au XVIII<sup>e</sup> siècle. (gb)

**Fribourg ⑨**

**Rue de la Neuveville 15-21**

1185, 578 745 / 183 725 / 550 m

Fouille de sauvetage programmée (transformation de bâtiments)

Les transformations qui ont touché ces quatre bâtiments ont été importantes, surtout dans les maisons n° 17 et 21; dans les deux autres, seules quelques nouvelles portes ont été percées et les combles du n° 15 ont été aménagés. Les investigations ont donc été plus poussées dans les mai-

**MA, MOD**

traste avec la simplicité des aménagements intérieurs. Cet immeuble de rapport offre l'un des rares exemples d'une construction relativement modeste du XVIII<sup>e</sup> siècle bien conservée en ville de Fribourg. Le bâtiment n° 21 présente une situation très déficiente. D'une part, il prend appui aux maisons du Court-Chemin et n'a donc pas de façade arrière, d'autre part, il a conservé sa façade de la fin du Moyen Age, quoique très remaniée, alors que son intérieur a été reconstruit au XVI<sup>e</sup> siècle et sa partie arrière, borgne, fortement transformée au XX<sup>e</sup>



Fig. 14 Fribourg/Rue de la Samaritaine 16. Traces de pieds d'enfant chaussés de poulaines

sons les plus touchées, où il s'agissait principalement d'assurer la conservation des parties anciennes, en particulier des poutres et des charpentes.

L'immeuble n° 17 a vu ses deux façades et tout son intérieur reconstruits en 1769/1770 (datation dendrochronologique, LRD03/R5457), mais en conservant évidemment les mitoyens de la fin du Moyen Age et le gabarit de la construction précédente, soit deux étages sur rez-de-chaussée. La maison pouvait alors accueillir deux familles, une par étage, le rez-de-chaussée devait abriter une échoppe ou un atelier, et les combles, les domestiques. Si la distribution initiale n'était pas intégralement conservée dans les deux étages, elle a pu être restituée: côté rue, une grande pièce à l'est et une petite à l'ouest, à l'arrière, la cage d'escalier dans la moitié ouest et les cuisines dans l'autre. Seules les pièces sur rue du premier étage ont été dotées de faux plafonds de plâtre alors que partout ailleurs les solives apparentes présentaient un petit chanfrein. Avec ses quatre axes de fenêtres en arc surbaissé et son appareil de molasse soigné, la façade sur rue con-

siècle. A l'origine, la façade sur rue comprenait une arcade et la porte d'entrée à l'est, au rez-de-chaussée. Le premier et le deuxième étages étaient percés de deux triples fenêtres, formant de véritables claires-voies. Leurs encadrements de molasse taillés à la laye brettelée sont moulurés de deux gorges séparées par une petite feuillure, qui retombent directement sur la tablette formant un cordon continu, mouluré d'un talon très accentué prenant sa naissance sur un petit chanfrein et coiffé d'un bandeau. Les combles étaient largement ouverts, la panne se situant un mètre au-dessus du couronnement de la façade pour permettre le séchage des peaux ou des draps, selon une disposition usuelle en basse ville au Moyen Age. Cette façade remonte vraisemblablement aux alentours de 1400.

Enfin, le rez-de-chaussée du n° 19, légèrement touché par les travaux, a révélé une poutre de chêne liée au mur mitoyen ouest, en carreaux de molasse, et au mur d'échiffre de la cage d'escalier, probablement contemporains à la façade du n° 21. Comme à la rue de la Neuveville 1, les plus anciens

vestiges identifiés dans ces quatre immeubles ne sont pas antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle. L'implantation de bâtiments aurait donc été nettement plus tardive sur le côté amont de la rue de la Neuveville que sur le côté aval, où les maisons se sont étendues au sud, dans l'ancien lit de la Sarine, au XIII<sup>e</sup> siècle déjà. Ce décalage chronologique peut s'expliquer par un sol gorgé d'eau au pied de la Grand-Fontaine, qui a interdit la création de caves. Malgré ces conditions défavorables, les maisons y ont été implantées dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle. Le succès de la tannerie et de la production de drap n'est certainement pas étranger à cette vague de constructions. (gb)

#### Fribourg ⑨ Rue de la Samaritaine 16 MA

1185, 579 280 / 183 640 / 549 m

Fouille de sauvetage non programmée (transformation de l'immeuble)

Bibliographie: CAF 4, 2002, 61-62; H. Schöpfer, *Fribourg, arts et monuments*, Fribourg 1981, 31.

Dans cet immeuble exploré en 2001, la réfection de la chambre sur rue du premier étage a permis d'en documenter le sol. La pièce occupe toute la largeur et un tiers de la profondeur de la maison. Les revêtements ayant été enlevés, les investigations ont porté en fait sur la poutraison du rez-de-chaussée. Intégralement conservé, ce plafond d'une largeur de 7,50 m par 6 m de profondeur est constitué de solives resserrées et parallèles aux murs mitoyens prenant appui sur une poutre de rive parallèle à la façade et une sablière haute remplissant la même fonction à l'opposé, sur la cloison donnant sur la cage d'escalier. Les entrevous sont constitués de madriers de 6 cm d'épaisseur insérés dans les 14 poutres parallèlement à elles. Une chape de mortier remplit les entre-poutres jusqu'au niveau des solives, soit sur une épaisseur de 5 cm, au premier étage. Cette chape portait de nombreuses empreintes de pieds, surtout d'enfants, chaussés de poulaines typiquement médiévales (fig. 14). La datation de ce type de chaussures est confirmée par celle du plafond en 1405 (datation dendrochronologique, réf. LRD03/R5443). Ce plafond date certainement aussi la façade sur rue et ses remplages aveugles, mais ce point ne pourra être confirmé que par la datation des 45 échantillons de bois prélevés lors de la campagne de 2001 (réf. LRD01/5443RP). (gb, ck)

#### Gletterens ⑩ Les Grèves NE

1164, 561 140 / 194 890 / 428-429 m

Sondages (projet de réaménagement du port)

Bibliographie: ASSPA 71, 1988, 261-262; AF, ChA 1987-1988, 1990, 62-63.

Dans le cadre d'un projet de réaménagement conséquent du port de Gletterens, une campagne alliant carottages systématiques à la sonde russe et observations subaquatiques a été menée au printemps et en automne 2003 (fig. 15). Outre la réalisation d'un diagnostic archéologique concernant les futures zones touchées par les travaux, nous avons également entrepris la délimitation précise de l'extension des deux principales stations

#### Gletterens ⑩ Ostende BR, R

1164, 560 900 / 194 700 / 429 m

Sondages

Cette station lacustre, repérée avant 1860, a manifestement fait l'objet au XIX<sup>e</sup> siècle d'un ramassage dont l'ampleur et les dommages demeurent difficiles à cerner. Si sa localisation exacte, à cheval entre les cantons de Vaud et de Fribourg, est relativement constante (certains auteurs parlent d'ailleurs de la dixième station de Chevroux), son éloignement par rapport au rivage est par contre



Fig. 15 Gletterens/Les Grèves. Carottage à la sonde russe sur la station néolithique

lacustres déjà connues dans le périmètre de la commune de Gletterens (Gletterens/Les Grèves et Ostende).

Concernant le site proprement dit des Grèves, les carottages ont confirmé l'existence d'un chevauchement entre les stations Horgen et Cortaillod, cette dernière accusant manifestement un décalage spatial en direction du lac et du nord. L'extension des niveaux archéologiques, dont l'épaisseur oscille de quelques centimètres seulement à plus de 0,40 m, atteint une surface de près de 30000 m<sup>2</sup>. La présence de petits niveaux de charbons de bois flottés, observés çà et là dans les carottages et à des profondeurs variées, mérite également d'être signalée.

Enfin, près de 400 m au nord-est de ce site, soit à l'emplacement de la place d'accès au port, nous avons observé l'existence de minces séquences organiques pouvant éventuellement indiquer la proximité d'une station lacustre. Les compléments de recherches qui seront effectués lors des futurs travaux apporteront certainement de précieux compléments d'informations dans ce domaine. (mm, hv)

plus variable. Une campagne de prospections qui a débuté en 2003 a maintenant permis de la localiser avec précision. Elle se situe en fait aujourd'hui à près de 300 mètres en retrait de la rive. La petite portion de profil dégagée dans le talus du ruisseau qui la coupe en deux semble d'ores et déjà indiquer un état de conservation catastrophique, une grande (?) part du site étant maintenant en zone émergée et labourée. Une partie des bois semble néanmoins encore conservée. En nous basant sur les différents types d'épingles attribuées à cette station, elle semble avoir fait l'objet d'une longue occupation, soit du début à la fin du Bronze final palafittique. Enfin, la présence de matériel d'époque gallo-romaine dans et à proximité de cette station mérite d'être signalée.

La poursuite des recherches de terrain autour de cette station devrait permettre, dans un proche avenir, d'en préciser l'extension exacte et ainsi de tenter de limiter les atteintes que les exploitations agricole et forestière du secteur exercent sur elle. (mm, hv)

- Gruyères ① Gros Moléson** **ME**  
1245, coordonnées exactes non précisées / 1530 m  
voir Neirivue/L'Orausa
- Haut-Vully ② Môtier 1 et 2** **NE**  
1165, 573 300 / 199 820 / 430 m  
Sondages et explorations  
Bibliographie: C. Muller, «Les stations lacustres du lac de Morat», *Annales fribourgeoises* 4, 1913, 145-160; P. Corboud – Ch. Pugin, «Les sites littoraux du lac de Morat et de la rive sud du lac de Neuchâtel», *CAF* 4, 2002, 6-19.  
L'hiver 2002/2003 a vu la poursuite des prospections sur les rives fribourgeoises du lac de Morat, avec, comme temps fort de cette campagne, des investigations serrées autour des stations lacustres de Môtier 1 et 2 repérées dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Mandatée une dernière fois par le SAEF, une équipe du GRAP (Groupe de recherches en archéologie préhistorique du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève) sous la direction de P. Corboud, assisté de quatre collaborateurs fribourgeois, a en effet réalisé des prospections par carottages terrestres et subaquatiques à la sonde russe sur plus de 500 m de longueur. C'est incontestablement pour la station de Môtier 1 que les résultats de cette campagne sont les plus enrichissants. En effet, pour ce site, l'extension de la couche archéologique, qui atteignait encore, par endroits, 0,70 m d'épaisseur, a pu être suivie sur plus de 13000 m<sup>2</sup>. Il apparaît également clairement que si cette station offre un état de conservation remarquable sur la terre ferme où elle est localement protégée par plusieurs mètres de remblais, dans le lac par contre, la couche archéologique est complètement érodée au niveau de la rive actuelle. Le bilan de cette exploration permet d'ores et déjà de modifier le périmètre archéologique du secteur, à dessein de protéger cette station. Concernant Môtier 2, pour laquelle les recherches anciennes ne faisaient pratiquement état que de découvertes mobilières (lames de haches et armatures de flèches), le résultat négatif de la série de carottages effectués dans son périmètre n'offre par contre guère de possibilité de nouveaux développements. (mm)
- Jaun ③ Euschels** **ME**  
1186, ohne genaue Koordinaten / 1450 m  
Prospektion (Programm zur Erforschung der menschlichen Aktivitäten während des Mesolithikums in den Freiburger Voralpen)  
Bibliografie: *JbSGUF* 86, 2003, 201-202; *FHA* 5, 2003, 235; L. Braillard *et al.*, «Préalpes et chasseurs-cueilleurs en terres fribourgeoises, une vieille et longue histoire...», *FHA* 5, 2003, 42-71.  
Die Entdeckungen im Jahr 2002 brachten den Nachweis temporärer Begehung des Euschelsbachtals durch den Menschen in prähistorischer Zeit. Bei den 2003 fortgesetzten Prospektionen konnte eine neue Fundstelle (Nr. 12) dokumentiert werden. Sie liegt in direkter Nähe zum Bachlauf und war bei Wegearbeiten für die Alpwirtschaft angeschnitten worden. Das aufgesammelte Material besteht hauptsächlich aus Abschlägen aus lokalem Radiolarit (?). Daneben fanden sich ein kleiner Kratzer aus schwarzem Quarzit mit frontalen Retuschen und ein Kortexabschlag von einem nicht lokal anstehenden, hellgrauen Silex. (sm)
- Marsens-Riaz ④** **BR, R**  
**Le Perrevuet 2 et En Barras**  
1225, 571 400 / 166 600 / 719 m  
Sondages (Le Perrevuet 2) et prospection magnétique (En Barras)  
Bibliographie: P.-A. Vauthey, *Riaz/Tronche-Bélon, Le sanctuaire gallo-romain* (AF 2), Fribourg 1985; M.-F. Meylan – F. Bonnet Borel, *Riaz/Tronche-Bélon, La céramique et le verre du sanctuaire gallo-romain* (AF 8), Fribourg 1992; *ASSPA* 65, 1982, 200-201; *AF, ChA* 1980-82, 1984, 36-37 et 70-72; *AF, ChA* 1983, 1985, 60-62; *AF, ChA* 1984, 1987, 46-48; *AF, ChA* 1985, 1988, 57-58; *AF, ChA* 1986, 1989, 62-63; V. Serneels, *Archéométrie des scories de Fer: recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale* (CAR 61), Lausanne 1993, 170-180; *ASSPA* 84, 2001, 230; *ASSPA* 85, 2002, 290-291; *CAF* 3, 2001, 60; *CAF* 4, 2002, 62.  
Des sondages exploratoires réalisés sur une grande parcelle située au nord de la partie fouillée du vicus de Marsens-Riaz, à l'emplacement d'un futur quartier d'habitation, ont permis de vérifier la présence d'une voie antique. Cette route traverse l'agglomération gallo-romaine et se dirige vers la villa de Vuippens/La Palaz. Les recherches ont également révélé deux fossés dont l'un est caractérisé par un fond tapissé de charbon de bois, ainsi que des concentrations de pierres mêlées à du matériel romain et protohistorique. Coiffant une petite butte naturelle, l'un de ces empierrements se développe sur une dizaine de mètres; une fouille de vérification permettra ultérieurement de savoir s'il s'agit d'un tumulus.  
Par ailleurs, une prospection géomagnétique (Jürg Leckebusch, Service archéologique du canton de Zurich) effectuée à l'emplacement présumé du vicus a permis d'en cerner l'extension et l'organisation générale. Les anomalies du champ magnétique terrestre détectées dans cette zone quelque peu perturbée par des aménagements modernes ont notamment mis en évidence trois, voire quatre grands fossés circulaires d'un diamètre d'environ 30 m dispersés sur plus de 300 m. Un sondage recoupant l'un d'eux a montré que ces structures (funéraires?) sont sans doute antérieures à l'occupation romaine; peut-être faut-il les rapprocher de l'habitat du Bronze final localisé à l'ouest de l'agglomération romaine. Parmi les vestiges de l'époque romaine, signalons en particulier une petite construction maçonnée de forme carrée (environ 6 x 6 m) repérée aux abords du temple gallo-romain de *Mars Caturix* et une autre, constituée de matériaux légers, de plan rectangulaire (environ 20 x 15 m) et localisée à 50 m au nord-est de la première. Au centre de la zone prospectée, quelques maçonneries présentant une orientation divergente pourraient témoigner d'une phase d'occupation plus récente. (pav)
- Montbovon ⑤ Au Village** **IND**  
1245, 569 750 / 148 620 / 790 m  
Trouaille isolée  
Au début des années 1970, à l'occasion de travaux entrepris dans le village de Montbovon, fut découverte une sculpture représentant une tête humaine grossièrement taillée dans un bloc de calcaire (fig. 16). Longtemps demeuré dans un dépôt, l'objet faillit disparaître définitivement et c'est à la vigilance de M. André Geinoz de Grandvillard que l'on doit sa sauvegarde.  
D'une facture résolument fruste, la tête, sculptée dans un calcaire gris clair veiné de blanc dont la provenance n'est pas encore déterminée, mesure 40 x 25 x 31 cm. Le visage, rendu par un relief peu prononcé, dégage une expression de sérénité. Les yeux en amande sont placés très haut sur la face en position légèrement décalée; ils sont rendus par une double incision, la gorge extérieure étant plus marquée que le sillon intérieur délimitant l'iris. Deux surfaces surcreusées en arc de cercle marquent des pommettes saillantes et délimitent un nez peu proéminent. La bouche est indiquée par une simple gorge horizontale; de la lèvre inférieure, charnue, rayonnent des incisions peu profondes suggérant la barbe recouvrant un menton fuyant. Oreilles et chevelure ne sont pas figurées.  
Le sommet du crâne présente une petite cavité profonde de 6 cm et dont le diamètre à l'ouverture est de 9 cm.

La partie arrière de la tête n'a été dégrossie que de façon très sommaire et, à l'origine, la sculpture devait être appliquée sur un support indéterminé. Des traces de mortier à la chaux, visibles à la surface de la pierre sur la partie droite de la tête ainsi que sur le sommet du crâne, y compris à l'intérieur de la cavité, indiquent clairement que le bloc a été plus tard intégré à une maçonnerie, ou, pour le moins utilisé en remploi en stylobate. L'étude stylistique devant encore être menée à bien, la datation de cet élément sculpté demeure à ce jour indéterminée.

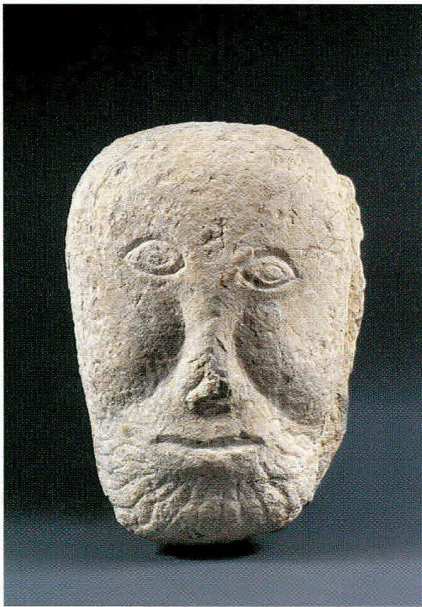


Fig. 16 Montbovon/Au Village. Tête sculptée en calcaire (hauteur 40 cm)

Nous tenons ici à remercier chaleureusement M. Geinoz qui a gracieusement cédé la pièce à l'Etat de Fribourg. (cb, sm)

#### Muntelier 16 Dorfmatte 2 NE, R

1165, 576 550 / 198 700 / 430 m

1165, 576 550 / 198 650 / 432 m

Überwachung von Bauarbeiten und archäologische Ausgrabung (Bau von Mietshäusern auf mehreren Parzellen)

Bibliografie: *JbSGUF* 86, 2003, 204-205; *FHA* 5, 2003, 235-236; *FA, AF* 1980-1982 (1984), 79.

Bei den Überwachungen der Bauarbeiten im Quartier Dorfmatte wurden zwei neolithische Wege entdeckt. Der bedeutendere der beiden konnte auf einer Länge von über 30 m ausgegraben werden. Gemäss älteren Beobachtungen zur Topografie und der Lage der Pfahlbausiedlung, auf die er in Richtung Nord/Nordwest, also rechtwinklig zum Ufer des Murtensees zu läuft, besass er eine Länge

von mehr als 120 m. Im untersten Grabungsplanum konnten drei Pfahlreihen einwandfrei identifiziert werden. Der durchschnittliche Abstand zwischen den beiden äusseren Reihen beträgt 2,80 m. Derzeit lässt sich noch nicht sagen, ob das Bild entstand, weil der Weg während einer bedeutenden Wiederaufbauphase durch einen zweiten, exakt parallel laufenden Weg ersetzt wurde, oder ob der Wegbelag von Anfang an auf den drei Pfahlreihen ruhte. Die Ergebnisse der dendrochronologischen Untersuchungen werden diese Frage sicher klären. Auf der dokumentierten Länge bilden ca. 380 Pfähle – ganz überwiegend Eichenhölzer (95%) – das vertikale Gerüst der Konstruktion. Alter und Durchmesser der geschlagenen Hölzer variieren deutlich. Einigen Dendrodatierungen zufolge kann bereits jetzt eine Konstruktionsphase um 2721 v. Chr., also am Ende des *Lüscherz récent*, und eine darauf folgende Schlagphase nach 2700 v. Chr. festgestellt werden.

Der kleinere Weg liess sich nur auf einer Länge von ca. 20 m feststellen. Er besteht aus zwei parallelen, lockerer als beim ersten Weg gesetzten Pfostenreihen und verläuft in West/Nordwest-Richtung etwas versetzt zum anderen Weg. Mangels Datierungsanhaltspunkten gibt es derzeit noch keine Hinweise auf eine Verbindung mit den Stationen Dorfmatte II beziehungsweise Platzbünden.

Etwas abseits der beiden Wege fanden sich ca. 20 durchweg aus Weichholz bestehende, junge und runde Pfähle. Ob ihnen eine bestimmte Funktion zukam oder ob ihre Verteilung rein zufällig ist, lässt sich derzeit nicht sagen.

Weiterhin gelang der Nachweis einer römischen Strasse. Die in der auf ca. 20 m aufgenommenen Stratigrafie nachweisbare, geschichtete Struktur besitzt den für römische Strassen typischen Boden aus Flusskiesel, eine sandig-kiesige Schotterung und seitliche Gräben. Im Einzelnen handelt es sich um ein sich auf einer Breite von 6 bis 6,50 m ausbreitendes Bett aus Flusskiesel, das mehrere aufeinander folgende Lagen von Sand und Kies überdecken. Das maximal 0,70 bis 0,80 m starke Schichtpaket wird in ca. 3,50 m Entfernung an der Seeseite, also nach Nordwesten hin von einem Graben mit seichtem V-Profil begleitet. Die Stratigrafie belegt die Zeitgleichheit von Graben und Strasse. Bereits 1982 hatte man ca. 500 m nordwestlich der 2003 untersuchten Fläche einen Abschnitt derselben Strasse dokumentiert. Zusammen mit den Ergebnissen der jüngsten Grabung liegt nun der Nachweis einer direkt am

Südufer des Murtensees verlaufenden römischen Strasse vor. (mm, ld)

#### Neirivue 17 L'Orausa ME

1245, coordonnées exactes non précisées / 1390 m  
Prospection (programme de recherches concernant la fréquentation des Préalpes fribourgeoises durant le Mésolithique)

Demeuré à l'écart des recherches concernant la fréquentation des étages préalpains durant le Mésolithique, le massif situé à l'ouest de la vallée de l'Intyamon a fait l'objet de quelques prospections ciblées durant le printemps 2003. Ces recherches ont débouché sur la découverte d'indices ténus en trois endroits différents:

- Neirivue/L'Orausa: sur le sommet d'un petit col culminant à 1390 m et reliant le vallon du ruisseau des Praz à celui de la Marive, découverte d'un fragment de nucléus en silex blanc exogène;

- Villars-sous-Mont/Chalet Neuf: à environ 500 m à l'est et en contrebas du chalet de l'Orausa, à l'endroit même où le ruisseau de la Praz prend sa source, se trouve une petite éminence sur le sommet de laquelle une modeste série d'artefacts en roches siliceuses a été récoltée. On signalera, parmi les pièces intéressantes, la présence de deux nucléi et d'une lamelle présentant des retouches d'utilisation sur le bord proximal droit;

- Gruyères/Gros Moléson: au pied est du Moléson, au sommet du col reliant les vallons du ruisseau de l'Albeuve à celui de la Marive, ont été ramassées deux pièces dont une lamelle en silex avec plusieurs cupules thermiques.

Ces trouvailles, bien que claires, démontrent que les chasseurs-cueilleurs du Mésolithique ont probablement parcouru l'ensemble des Préalpes fribourgeoises. La découverte d'autres sites dans cette région ainsi que le ramassage de matériel supplémentaire devrait permettre de mieux cerner la qualité de ces différentes occupations préhistoriques. (sm)

#### Pont-en-Ogoz (anciennement Le Bry) NE, BR

##### 18 Vers les Tours

1205, 574 150 / 171 920 / 670 m

Sondages diagnostics

Bibliographie: K. Keller-Tarnuzzer, «Les fouilles de Pont-en-Ogoz», *La Suisse primitive* 1, 1948, 15-19; M. Bouyer, «L'île de Pont-en-Ogoz sur le lac de la Gruyère», *Dossiers d'Histoire et d'Archéologie* 62, 1982, 42-47; *AF, ChA* 1986, 1989, 28; *AF, ChA* 1994, 1995, 19; *ASSPA* 82, 1999, 264; *CAF* 1, 1999, 59; *CAF* 2, 2000, 64.

Depuis plusieurs années, un suivi de l'évolution du site de Pont-en-Ogoz/Vers-les-Tours, un ancien éperon fréquenté de la Préhistoire au Moyen Age aujourd'hui la plupart du temps réduit à l'état d'île artificielle rongée inexorablement par les eaux du lac de la Gruyère, est organisé par le SAEF.

Profitant d'une nouvelle période d'étiage programmée sur plusieurs semaines, décision fut prise, à la fin de l'hiver 2002/2003, de reprendre les investigations sur ce site emblématique de la Gruyère. L'opération de 2003 recouvrait en fait deux aspects principaux:

- poursuivre le fastidieux labeur de ramassage systématique du matériel archéologique et le nivellement de toute la surface immergée afin de mesurer le travail de l'érosion;

- réaliser une série de sondages archéologiques dans la partie orientale de l'île artificielle pour disposer d'un état réactualisé de la conservation en profondeur des niveaux protohistoriques, les dernières «fouilles» dans ce secteur datant de 1947. Si les deux transects (nord/sud et est/ouest) constitués d'une série de seize sondages manuels d'un mètre carré chacun ont permis de confirmer l'immense potentiel qu'une partie du site présente encore (le sondage le plus riche a par exemple livré 569 tessons de céramique pour un poids dépassant les 7 kg), ils ont par contre mis en évidence l'absence ou la disparition de traces d'occupations protohistoriques dans les parties orientale et septentrionale de la zone explorée.

Dans la zone plus ou moins préservée, les sondages ont confirmé l'omniprésence des vestiges du Bronze final, d'un état de conservation remarquable, au détriment de ceux du Bronze moyen, extrêmement ténus. La découverte de quelques éléments attestant une occupation de cet ancien éperon durant le Néolithique mérite également d'être signalée.

Haut lieu de l'époque médiévale sis à un point stratégique de premier plan au bord de la Sarine, l'île d'Ogoz a manifestement occupé une place tout aussi importante durant le Bronze final également, voire aux époques antérieures. L'analyse des données engrangées devrait permettre de dresser un bilan des menaces qui pèsent sur ce site et de prendre les mesures indispensables à sa conservation (Voir «Dossier», pp. 28-40). (ld, mm, pg)

#### Posieux 19 Abbaye de Hauterive MA, MOD

1205, 575 500 / 179 270 / 579 m

Analyse programmée et fouille de sauvetage non programmée

Bibliographie: C. Waeber-Antiglio, *Hauterive: la construction d'une abbaye cistercienne au moyen âge*, Fribourg 1976; *ASSPA* 86, 2003, 267; *CAF* 5, 2003, 236-237.

Dans les cuisines de l'abbaye, situées dans l'aile sud conformément à la tradition, dix mètres carrés de couches archéologiques et de vestiges ont été détruits avant l'intervention des archéologues. Les vestiges conservés appartiennent à neuf phases qui s'étalent du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Les six phases antérieures aux reconstructions baroques ne pourront être que difficilement interprétées, hormis les traces de l'incendie de 1578. Ceci est d'autant plus regrettable que l'aile sud constitue l'une des parties du couvent les moins bien connues; elle avait déjà été excavée sur les deux tiers de sa surface durant le XX<sup>e</sup> siècle, sans aucun suivi archéologique. Comme annoncé l'an dernier, les murs latéraux du cloître décrépis en 1910 ont fait l'objet d'un relevé pierre à pierre et d'une analyse complète qui a permis de préciser certains points, comme la chronologie des monuments funéraires ou des percements antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle, sans changer les grandes lignes chronologiques déjà établies.

A l'ouest, l'analyse de la cave sud apporte la certitude qu'au XIV<sup>e</sup> siècle cette pièce n'abritait pas les latrines des convertis au vu du riche décor peint d'un faux appareil aux carreaux rouges et blancs rehaussés de chimères qui orne encore en partie les trois murs conservés (voir *ASSPA* 87, 2004, 419, fig. 51).

Un pavillon du XVIII<sup>e</sup> siècle a également été l'objet d'une brève analyse dans le cadre de son réaménagement.

Enfin, des tranchées d'adduction ont révélé, au sud, les restes d'un mur orienté nord/sud, dont la fonction reste énigmatique. Elles ont aussi montré que les abords immédiats des parties occidentale et sud du monastère avaient été excavés sur plus d'un mètre de profondeur pour créer un coffre résistant aux poids lourds, réduisant encore un peu les chances de trouver des traces des bâtiments provisoires qui ont abrité la première communauté.

Osons espérer que le Maître de l'Ouvrage et la Direction des Travaux prendront enfin conscience de l'importance de leur patrimoine sur le plan de l'archéologie et intègrent enfin cette discipline dans leur planification des travaux, du simple entretien aux transformations. Seuls les vestiges enfouis permettront de retracer les pans perdus de l'histoire de la plus importante abbaye sise en territoire fribourgeois. (gb, pj, ck)

#### Romont 20 Collégiale

MA

1204, 560 200 / 171 700 / 770 m

Analyse de maçonneries (travaux de restauration)

Bibliographie: I. Andrey *et al.*, *La collégiale de Romont (Patrimoine fribourgeois* 6, numéro spécial), 1996.

La restauration du mur gouttereau nord de l'avant-nef et de l'extérieur de la chapelle latérale de la collégiale de Romont a permis de compléter les investigations menées sur la façade occidentale en 2000, qui avaient démontré que l'insertion du portail occidental de l'avant-nef était le fait d'un repentir en cours de chantier, seules deux portes latérales étant prévues initialement.

Les investigations de 2003 ont confirmé la chronologie générale et les grandes lignes de l'évolution de l'église établies par Jacques Bujard et Nicolas Schätti, tout en apportant des précisions. En 1318, il est fort probable que l'avant-nef a été construite contre une façade occidentale qui n'était pas encore entièrement achevée. Construite entre 1421 et 1434, la chapelle latérale nord n'a acquis sa volumétrie actuelle qu'après l'incendie de 1434 dont les traces sont nettement visibles. Suite à ce sinistre, l'avant-nef a été surélevée de trois assises simultanément à la construction de son pignon occidental, avant celle du bas-côté nord en 1440. Enfin, les relevés établis lors des travaux ont permis de cartographier toutes les étapes de restauration des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. (gb, ck)

#### Tafers 21 Kirche Sankt Martin

MA, MOD

1185, 583 150 / 184 950 / 653 m

Geplante Rettungsgrabung (Instandsetzung der Kanalisation)

Bibliografie: H. Vonlanthen u. H. Schöpfer, *Die Pfarrei und ihre Bauten im Verlaufe der Geschichte*, Beitr. Heimatk. Sensebezirk 52 (Freiburg 1984).

Bei der Instandsetzung des Abwassernetzes nach den neunten Bundesrichtlinien wurden um die Pfarrkirche von Tafers auf einer Länge von insgesamt 200 m Gräben ausgehoben. Bei den 1965 teilweise dieses Areal betreffenden Ausgrabungen waren wenig aufschlussreiche Reste eines älteren Kirchenbaus aus dem 10. oder 11. Jh. aufgedeckt worden. Das Patrozinium lässt jedoch eine Kirchen Gründung im 7.-8. Jh. möglich erscheinen.

Während der Untersuchung der Kanalisationsgräben war es lediglich nötig das von ihnen betroffene Terrain auf einer Länge von ca. 30 m systematisch auszugraben. Die restlichen Bestattungen lagen unter dem Eingriffsniveau und konnten deshalb in der Erde belassen werden. Im nördlich vom



Kirchenschiff gelegenen Areal, das bis 1964 als Friedhof genutzt worden war, wurden lediglich die 83 mittelalterlichen Gräber systematisch ausgegraben. Die neuzeitlichen Bestattungen des 19. und 20. Jahrhunderts blieben undokumentiert. Auch wenn die ältesten untersuchten Bestattungen sicher aus dem Mittelalter stammen, war es angesichts der begrenzten und relativ weit von den Kirchenmauern entfernten Eingriffsflächen nicht möglich, neue Informationen über die Ursprünge der Kirche zu erhalten. (gb, sd)

### La Tour-de-Trême ②

BR, PRO

#### Chemin de la Motta

1225, 571610 / 161500 / 732 m

Fouille de sauvetage programmée (construction de la H 189)

Bibliographie: R. Blumer, «Archéologie de la route d'évitement H189 Bulle – La Tour-de-Trême: tout un programme!», *CAF* 5, 2003, 174-191; *ASSPA* 84, 2001, 241.

Ce site, localisé lors d'une campagne de sondages en 1999-2000, présente des vestiges archéologiques de préservation variable sur une superficie de 5000 m<sup>2</sup>. En 2003, une surface totale de 1400 m<sup>2</sup> a été fouillée.

Géomorphologiquement, le site se trouve près de la jonction de l'extrémité du cône alluvial de la Trême et d'une colline morainique. Après le creusement et la documentation de nombreuses tranchées stratigraphiques, il s'avère que l'occupation et sa préservation sont en grande partie tributaires du comblement de chenaux alluviaux.

L'intervention a permis de documenter, à l'est du chantier, deux couches représentant les restes d'au moins deux occupations diachroniques qui s'étendent sur plus de 55 m d'ouest en est. Dans la couche supérieure, le matériel archéologique comprend principalement des tessons de poterie très fragmentée attribuables au Bronze final. Seuls quelques groupes de blocs et de cailloux indiquent la présence passée de structures architecturales (deux traces de sablières, dont l'attribution à ce niveau est incertaine, ont également été reconnues). Ces vestiges ne permettent pas de restituer précisément l'architecture de cette occupation qui devait s'appuyer sur la berge nord du chenal principal vers la fin de son comblement (hormis les vestiges piégés dans le chenal, les couches d'occupation sont totalement érodées). Dans la couche inférieure, une concentration de vestiges structurels consistant en groupes de blocs, alignements de cailloux et de blocs, fosses et épandages de charbons de bois, restes de faune (bovidé) a

pu être décelée et documentée. Le matériel archéologique associé à ces vestiges peut être provisoirement attribué au Bronze moyen.

A l'extrémité ouest du chantier, deux empièvements de densité variable ont été repérés. L'empièchement supérieur est recouvert d'une couche de limon silteux organique d'épaisseur variable et contient, outre quelques dents d'équidés, du matériel moderne. A son extrémité occidentale, il s'appuie sur le sommet de l'empièchement inférieur. Ce dernier, constitué de blocs bien calibrés (25-40 cm) densément accumulés, est construit sur une couche qui a livré un petit foyer en cuvette ainsi que du matériel protohistorique. Dans certaines zones, un niveau de limons silteux d'épaisseur variable sépare les deux empièvements. L'empièchement inférieur semble de forme ovulaire allongée, mesurant environ 9,50 x 6 m, orientée sud-sud-ouest/nord-nord-est (fig. 17). Une adjonction périphérique d'un groupe de blocs au nord/nord-est allonge la structure de 1,50 m. Remarquons qu'une dépression est visible vers le centre supposé de la structure et que deux proéminences de blocs pourraient indiquer une perturbation ancienne. Il faut également noter qu'une zone ovale de 4,80 x 1,40 m, située au centre de l'empièchement, est constituée de blocs de plus fort calibre (30-35 cm). Seules deux esquilles d'os calcinés et de très rares tessons de poterie protohistorique ont été découverts en relation avec l'empièchement inférieur. Des coupes devront encore être effectuées sur cet empièchement en 2004. (rb, es et as)

### La Tour-de-Trême ② A La Lévra

BR, MA

1225, 570 435 / 162 030 / 770 m

Fouille de sauvetage programmée (construction de la H 189)

Bibliographie: *AF, ChA* 1987-1988, 1990, 105; *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 128-132; *CAF* 3, 2001, 61; R. Blumer, «Archéologie de la route d'évitement H189 Bulle – La Tour-de-Trême: tout un programme!», *CAF* 5, 2003, 174-191; *CAF* 5, 2003, 237; *ASSPA* 84, 2001, 241.

Les travaux au nord du chantier se sont poursuivis de janvier à juillet 2003. Un vaste complexe de fondation en forme de fer à cheval, constitué de fossés comblés de blocs calibrés, a été exploré. La structure principale, orientée selon un axe sud-ouest/nord-est, est composée d'un fossé large de 2 m et profond de 0,30 à 1,10 m en forme d'un fer à cheval mesurant 12 x 10 m et ouvert au sud-ouest. Parallèlement au bord sud-est, un second fossé de

largeur équivalente court sur 15 m. A 10 m à l'ouest de ces fossés de fondations, un empièchement rectangulaire de 9 x 4 m, orienté sud-est/nord-ouest, constitue vraisemblablement une fondation supplémentaire appartenant à ce complexe. Selon toute vraisemblance, nous avons affaire aux vestiges d'un bâtiment lié au culte qui a été totalement arasé à une époque indéterminée. Sept tombes en relation avec ce bâtiment ont été mises au jour. Ne contenant pas de mobilier funéraire, cinq d'entre elles sont orientées vers le nord-est, une est orien-



Fig. 17 La Tour-de-Trême/Chemin de la Motta. Vue du nord de l'empièchement dense, de forme ovale, constitué de blocs et de cailloux calibrés

tée au sud-ouest et les rares restes osseux de la septième sont orientés à l'ouest. Alors que six de ces individus ont été mis en terre à quelques mètres à l'ouest de la fondation en fer à cheval, dans la fondation rectangulaire, un des inhumés, adulte de sexe masculin, s'est vu attribuer un endroit particulier au centre de l'ouverture de la fondation en fer à cheval. Dans l'attente des résultats de datations radiométriques, aucun vestige ne permet de caler ce complexe architectural et funéraire à une période précise. Toutefois, l'absence d'offrandes dans les tombes et l'emprise architecturale de l'ensemble indiquent plutôt le Moyen Âge. Une fibule discoïde à émaux polychromes, de type *Agnus Dei*, mise au jour à seulement 4 m au sud-est de la fondation, est datée vers l'an 1000 de notre ère. Cet élément typique confirme nos suppositions chronologiques concernant cet ensemble médiéval.

A 20-25 m au sud-est de la fondation en fer à cheval, une nouvelle nécropole a été mise au jour. D'après des sondages réalisés en dehors de nos emprises de chantier, elle s'étend sur une aire d'environ 40 x 20 m orientée sud-ouest/nord-est. Nous avons pu fouiller son extrémité sud-ouest sur une surface d'environ 120 m<sup>2</sup>. La majorité des individus (N=27) ont été inhumés avec la tête au sud-ouest (42% sud-ouest et 18% ouest-sud-ouest). Les orientations vers le nord-ouest représentent la seconde tendance (N=15: 13% nord-ouest, 13% nord-nord-ouest et 7% ouest-nord-ouest). Les orientations au sud-est et au nord forment une minorité des cas (7%). Parmi les 45 tombes documentées, 47% sont des inhumations d'enfants et d'adolescents. La relation entre âge et orientation ne semble pas fondamentalement différente entre le groupe des adultes et celui des enfants/adolescents, mais la dispersion des orientations vers les quadrants nord-ouest et sud-ouest est un peu plus grande pour les enfants que pour les adultes. Plusieurs tombes ont subi des perturbations par des inhumations ultérieures. L'analyse des dynamiques d'inhumation permettra de détailler plus précisément l'utilisation de cette nécropole provisoirement attribuée au Moyen Âge en l'absence de mobilier funéraire.

Signalons enfin qu'un horizon limoneux, contenant plus de 100 tessons de poterie protohistorique et un pendentif en jadéite, a été fouillé à quelques mètres au nord de la fondation médiévale. La présence de ces éléments n'est pas due, comme on pourrait le croire, à une occupation à cet emplacement, mais à l'érosion ancienne d'un site archéologique qui doit se trouver à peu de distance à l'ouest. Une nette inversion stratigraphique des vestiges mobiliers, ainsi que le caractère faiblement érodé des tessons, plaident indiscutablement en faveur de cette interprétation. (rb)

**La Tour-de-Trême ② Les Partsis ME, BR, MOD**  
1225, 571 975 / 161 300 / 723 m

Fouille de sauvetage programmée (construction de la H 189)

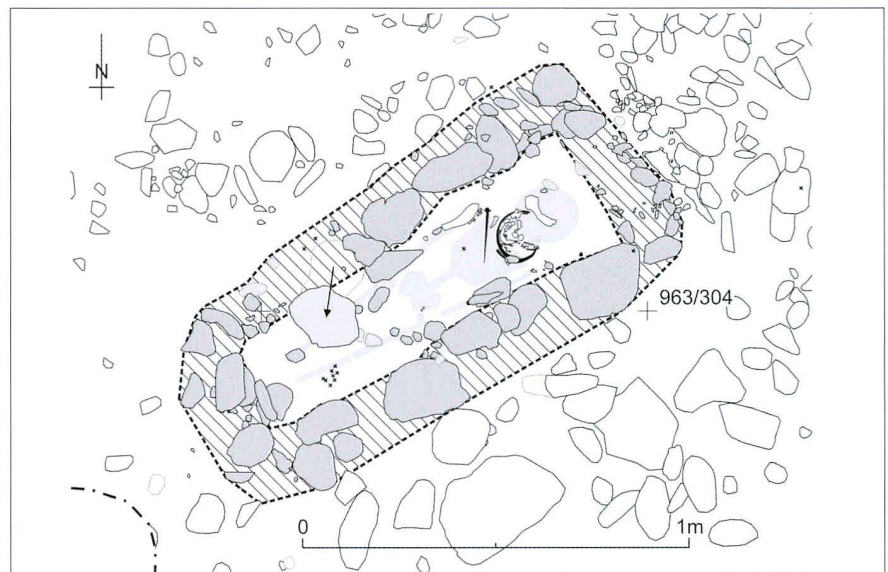
Bibliographie: R. Blumer, «Archéologie de la route d'évitement H189 Bulle – La Tour-de-Trême: tout un programme!», *CAF* 5, 2003, 174-191.

Lors de la campagne de sondages mécaniques 2000, une anomalie rubéfiée avait été découverte à une profondeur de 1,70 m sous la surface actuelle. Il s'agissait d'une légère cuvette d'environ 1,20 m de diamètre, comblée de graviers et de sédiment sableux mêlé à de très nombreux charbons de bois.

Une analyse de ces derniers a livré une datation calibrée à 2 sigma entre 8800 et 8250 BC cal. (Ua-17419: 9315±90 BP), ce qui correspond au Mésolithique ancien préboréal. En août, une petite extension de 16 m<sup>2</sup> a permis d'effectuer un premier nettoyage de cette structure de combustion. Lors de ces travaux, une lamelle microlithique en radiolarite a été découverte sur la limite occidentale du foyer. De plus, une seconde structure de combustion a été individualisée sous la première, séparée par une couche de sables silteux stériles.

nous avons pu prélever deux perles en ambre dont l'origine est certainement la Baltique. L'attribution chrono-culturelle du mobilier de cette tombe à la phase A2 du Bronze ancien ne fait aucun doute, mais des datations radiométriques permettront de préciser son calage dans la période 1800-1600 avant notre ère.

Suite à la découverte de la tombe d'enfant, le décapage et la documentation systématique de l'ancien sol protohistorique ont été effectués sur une surface de 900 m<sup>2</sup>. Plusieurs tessons de poterie



**Fig. 18** La Tour-de-Trême/Les Partsis. Relevé de l'inhumation d'un enfant datée du Bronze ancien A2 (env. 1800-1600 BC cal).

Lors de l'approfondissement mécanique destiné à évaluer l'extension des vestiges mésolithiques anciens, une épingle à bélière en bronze (type Unetice) a été miraculeusement épargnée par le godet de la pelle mécanique. A quelques centimètres de sa position initiale, un os long très fragmenté et imprégné d'oxyde verdâtre était le premier reste osseux d'une tombe. Les décapages fins suivants ont permis la découverte de dents, puis d'une mandibule sous laquelle se trouvaient deux torques en bronze massif. L'un de ceux-ci est de section circulaire avec des extrémités affinées et aplaties formant de petits enroulements terminaux (type Unetice). Le second torque est de section carrée, à extrémités également affinées, et portant un décor d'incisions obliques. La structure de la tombe (fig. 18), orientée vers le nord-est, est composée d'un entourage de blocs de grès et de calcaire d'environ 20-30 cm de module. Le corps du défunt, un jeune enfant, reposait en décubitus dorsal. Près de la bordure sud-orientale du comblement silteux, soit près de l'avant-bras gauche,

protohistorique ont été mis au jour lors de cette étape. Signalons également que deux fosses contenant des restes d'un bovidé et d'un suidé, certainement d'époque moderne, ont été découvertes à cette occasion.

En décembre 2003, lors de la reprise des travaux d'excavation mécanique, une seconde tombe est apparue dans un niveau sédimentaire très hétérogène. Le mobilier funéraire, plus fragmenté que dans la tombe d'enfant, comprend deux ou trois épingles à bélière en bronze dont une bifide, ainsi que deux torques en bronze. Les restes osseux étaient en très mauvais état de préservation et, à nouveau, seuls les ossements en contact étroit avec du bronze étaient quelque peu préservés (mandibule, dents et fragments de côtes). Orienté avec la tête vers le nord-est, l'inhumé reposait vraisemblablement en décubitus dorsal. Aucun aménagement notable de la fosse ou du fond n'a été observé. Le mobilier funéraire de cette tombe permet une datation identique à la première, soit le Bronze ancien A2 (1800-1600 avant notre ère).

A la fin des excavations mécaniques, cinq structures de combustion supplémentaires attribuées au Mésolithique ont été individualisées dans les niveaux argilo-silteux situés entre 1,30 et 1,60 m de profondeur. Deux foyers entourés de restes osseux mal préservés de faune, ainsi qu'un troisième foyer et un amas de charbons, représentent les vestiges les plus récents de cette série. Un horizon intermédiaire comprend un amas de graviers rubéfiés et de charbons. L'horizon inférieur, précédemment repéré, est daté du Mésolithique ancien préboréal. Ces vestiges importants, qui seront fouillés durant l'année 2004, semblent représenter des campements de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs qui se sont succédé de manière irrégulière durant une longue période. Les raisons de la récurrence de tels campements sur ce site devront encore être explicitées (voir «Etudes», pp. 66-81). (rb, es et as)

Bronze sans plus de précision. Signalons qu'un nucléus de radiolarite, vraisemblablement mésolithique, a été découvert au sommet de la couche située sous l'occupation protohistorique.

Malgré les mauvaises conditions de conservation, une certaine organisation des éléments architectoniques a pu être mise en évidence, les structures se trouvant toutes à l'est du grand fossé double orienté sud-sud-est/nord-nord-ouest.

Dans cette zone, les travaux se poursuivront jusqu'au printemps 2004. (rb, dvb)

**Villars-sous-Mont** 25 **Chalet Neuf** **ME**  
1245, coordonnées exactes non précisées / 1360 m  
voir Neirivue/L'Orausa

**La Tour-de-Trême** 26 **Pré de Chêne** **PRO**  
1225, 572 075 / 161 120 / 717 m

Fouille de sauvetage programmée (construction de la H 189)

Bibliographie: R. Blumer, «Archéologie de la route d'évitement H189 Bulle – La Tour-de-Trême: tout un programme!», *CAF* 5, 2003, 174-191.

Lors de la campagne de sondages mécaniques 2000, un lit de cailloux et de gravier a été interprété comme chemin ou voie d'époque gallo-romaine ou médiévale. La fouille de plusieurs secteurs dans cette zone de 800 m<sup>2</sup> a permis d'infirmer cette hypothèse, le lit de cailloux en question – complètement inférieur d'un chenal – se trouvant sous un niveau attribuable à l'époque protohistorique.

Dans ce dernier, 120 anomalies sédimentaires ont été documentées. 91,5% d'entre elles représentent des structures archéologiques. Parmi ces structures, on recense 58 trous de poteaux, 30 trous de piquets, un fossé long d'au moins 23 m, large de 0,45 m et flanqué d'un fossé plus étroit, un fossé de 6 m sur 0,25 m de largeur, huit fosses dont six quadrangulaires, deux fosses-cuvettes, une petite fosse en arc de cercle, au moins quatre sablières, trois empierrements triangulaires et un empierrement rectiligne.

La plupart de ces structures sont étêtées par érosion et seules quelques zones restreintes livrent des lambeaux de couches d'occupation. Ces mauvaises conditions de préservation expliquent le faible nombre d'éléments mobiliers retrouvés à ce jour. Composé principalement de tessons de poterie, l'inventaire matériel est attribuable à l'âge du

<b>ME</b>	Mésolithique/Mesolithikum
<b>NE</b>	Néolithique/Neolithikum
<b>PRO</b>	Protohistoire/Vorgeschichte
<b>BR</b>	Age du Bronze/Bronzezeit
<b>HA</b>	Epoque de Hallstatt/Hallstattzeit
<b>LT</b>	Epoque de La Tène/Latènezeit
<b>R</b>	Epoque romaine/römische Epoche
<b>HMA</b>	Haut Moyen Age/Frühmittelalter
<b>MA</b>	Moyen Age/Mittelalter
<b>MOD</b>	Epoque moderne/Neuzeit
<b>IND</b>	Indéterminé/Unbekannt